

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h19 Dohr: 12h37  
Asr: 15h36 Maghreb: 18h30 Isha: 19h49

MÉTÉO

Alger : 28° 19°  
Oran : 28° 23°  
Annaba : 31° 20°  
Béjaïa : 26° 16°  
Tamanrasset: 37° 25°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 4- samedi 5 octobre 2024 / 30 Rabi al Awwal 1446 - N° 3670 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

RÉUNION DES MINISTRES DE  
L'INTÉRIEUR DU G7 EN ITALIE

**Début des travaux  
avec la participation  
de l'Algérie**

P. 24

ALGÉRIE - ITALIE

**Le Général d'Armée  
Saïd Chanegriha reçu  
par le ministre italien  
de la Défense (MDN)**

P. 24

ALGÉRIE - ONU

**Boughali préside  
une réunion préparatoire  
pour participer aux travaux  
de la 4<sup>e</sup> commission de l'ONU**

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Tebboune installe la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, mercredi, à l'installation de la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya, conformément à son engagement durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément à l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment, Monsieur le président de la République a procédé, ce jour, à l'installation la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya. P. 3



### SÉCURITÉ SOCIALE

**Signature d'une  
convention entre la  
CNAS et la DGSN**

P. 4

PRESSE NATIONAL

**Décret présidentiel relatif  
au Conseil supérieur de l'éthique  
et de déontologie de la profession  
de journaliste (JO)**

P. 3

MÉDIATEUR DE  
LA RÉPUBLIQUE

**Le rapprochement de  
l'administration du citoyen  
est une "réalité tangible"**

P. 3

### SANTÉ

**MORT SUBITE  
DU SPORTIF**

**De quoi  
s'agit-il ?**

Pp 12-13

### FOOTBALL

QUALIFS-CAN-2025  
(GR:E-3<sup>È</sup> ET 4<sup>È</sup> J)

**Petkovic dévoile une  
liste de 26 joueurs  
pour la double  
confrontation  
face au Togo**

P. 21



FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
D'ORAN DU FILM ARABE

**Des cinéastes  
arabes  
et européens  
dans les jurys**

P. 16

LUTTE CONTRE  
LA CRIMINALITÉ

**Alger :  
arrestation  
d'un individu  
pour agression  
et vol de citoyens  
(Gendarmerie)**

P. 2

## CONCOURS NATIONAL DE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES MAGISTRATS

### Annnonce des résultats des épreuves écrites (ministère)



Le ministère de la Justice a annoncé, jeudi dans un communiqué, les résultats des épreuves écrites du concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2024, avec l'admission de 251 candidats sur un total de 500 postes ouverts, en attendant l'organisation d'une deuxième session pour occuper les postes restants.

"La commission des examens a décidé, lors de ses délibérations tenues en date du 2 octobre 2024, l'admission de 251 candidats aux épreuves écrites sur un total de 500 postes ouverts", précise la même source, annonçant "l'organisation d'une deuxième session pour occuper les postes restants".

La date et les horaires des épreuves orales pour les candidats retenus seront annoncés ultérieurement sur les sites officiels de l'Ecole supérieure de Magistrature et du ministère de la Justice", note le communiqué.

## DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

### La station d'El-Hamma entièrement opérationnelle (Sonatrach)



Le Groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, la remise en service, jeudi, à pleine capacité productive de la station de dessalement de l'eau de mer d'El-Hamma (Algérie), permettant ainsi à l'installation de reprendre son activité ordinaire en un "temps record" suite à l'incident enregistré à son niveau.

Un incendie s'était déclaré le 1er octobre courant au niveau de la station provoquant son arrêt avant qu'elle ne soit remise partiellement en service (50%), grâce aux moyens mobilisés par la cellule de crise supervisée par le PDG du Groupe Sonatrach en personne, précise le communiqué.

A cet égard, Sonatrach a rappelé "les efforts consentis par les équipes relevant des différentes structures et filiales du Groupe, mobilisées à tout heure pour la prise en charge des dommages causés par cet incident en un temps record".

Cette opération a permis à "la station de reprendre sa production à pleine capacité sans enregistrer de coupures en matière d'alimentation des habitants en eau potable", ajoute la même source.

Partant de sa responsabilité sociale, Sonatrach demeure "fidèle à ses engagements à garantir la disponibilité de l'eau potable au service du citoyen", conclut le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 2 morts et 4 blessés dans un accident de la route à Alger (Protection civile)



Deux (02) personnes sont décédées et quatre (4) autres ont été blessées dans une collision survenue, jeudi à l'aube, au niveau de la commune d'El Madania (Algérie).

Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), Nassim Bernaoui, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les services de la Protection civile sont intervenus ce matin vers 05h15, suite à une collision entre deux (02) véhicules au niveau du Ravin de la femme sauvage dans la commune d'El Madania, (Sidi M'hamed - Alger).

L'accident a fait "deux (02) morts et (4) blessés avec des lésions plus ou moins graves, qui ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués à l'hôpital", ajoute M. Bernaoui.

## 3 morts et 211 blessés en 24 heures (Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, jeudi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec deux (2) morts et quatre (4) blessés suite à une collision entre deux véhicules au lieu-dit Le Ravin de la femme sauvage, dans la commune d'El Madania, daïra de Sidi M'hamed.

D'autre part, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus pour l'extinction d'un (1) incendie qui s'est déclaré dans une chambre préfabriquée à l'hôpital psychiatrique, commune de Sidi Chahmi, daïra de Senia, sans faire de victimes.

Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis l'extinction de 17 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

### 14 morts et 455 blessés en une semaine (Sûreté nationale)

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 455 autres ont été blessées dans 389 accidents de la route survenus en zones urbaines du 24 au 30 septembre a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le nombre des accidents de la route a baissé (-9), de blessés (-2), avec une hausse (+1) du nombre de décès, précise-t-on de même source.

Ces accidents sont principalement dus au facteur humain (plus de 95%) en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de concentration au volant, ainsi que d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, selon les données fournies par la Sûreté nationale.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la vigilance lors de la conduite.

Les numéros vert 1548 et de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement, rappelle la DGSN.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Alger: arrestation d'un individu pour agression et vol de citoyens (Gendarmerie)



Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de la commune des Eucalyptus (Algérie) ont procédé à l'arrestation d'un individu qui agresseait des citoyens à l'aide d'armes blanches pour leur voler leurs argent et téléphones portables, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale "après avoir reçu plusieurs plaintes des victimes d'agression et de vol avec violence impliquant le même individu", précise la même source. L'auteur de ce forfait se livrait, avec la complicité d'un autre individu en état de fuite, à l'agression des victimes en leur subtilisant leur argent et tout ce qu'elles ont en leur possession, en se servant d'un véhicule touristique. Le mis en cause ciblait ses victimes au bord de la route, en leur proposant de les transporter gratuitement à leur destination, puis s'arrêtait dans un endroit isolé pour les agresser à l'aide de son acolyte", ajoute le communiqué.

Ainsi, "l'opération a permis de repérer le véhicule grâce aux caméras de surveillance du système de contrôle routier ainsi que d'identifier et d'arrêter son conducteur, suite à quoi cinq affaires pour agression ont été résolues".

"Le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes, après parachèvement de l'enquête", a conclu la même source.

## ALIMENTATION EN EAU

### Blida: perturbation dans l'alimentation en eau potable dans trois communes



Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) interviendra à partir de demain vendredi dans les communes de Blida, Bouaïfa et Chiffa, wilaya de Blida, en raison de la programmation de travaux de nettoyage et de désinfection du complexe hydraulique de la commune de Chiffa, a-t-on appris jeudi auprès de l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE).

La perturbation dans le programme de distribution d'eau potable touchera, à partir de vendredi, tous les quartiers du centre-ville de Chiffa, en plus des cités Sidi Madani, Communale, le centre-ville de Blida et la partie -Ouest de la commune, et tous les quartiers de la commune de Bouaïfa, selon la même source.

L'ADE de Blida a souligné que cette perturbation est due au lancement, vendredi, de travaux de nettoyage et de désinfection du complexe hydraulique de Chiffa, rassurant ses abonnés quant à la reprise du programme habituel de distribution d'eau immédiatement après la fin de l'opération.

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune installe la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, mercredi, à l'installation de la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya, conformément à son engagement durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Conformément à l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment, Monsieur le président de la République a procédé, ce jour, à l'installation la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya, qui est composée de :

- Monsieur Dahou Ould Kablia, ancien ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, en tant que président de la Commission,
- Monsieur Abdallah Moundji, Secrétaire général



de la Présidence de la République, en tant que vice-président de la Commission,

- Cinq (5) membres du

Conseil de la nation,

- Cinq (5) membres de l'Assemblée populaire nationale (APN),

- Cinq (5) walis, - Cinq (5) présidents d'Assemblées populaires de wilaya (APW),

- Cinq (5) directeurs de la réglementation et des affaires générales des wilayas,

- Cinq (5) présidents d'Assemblées populaires communales (APC).

La Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya entre en fonction aussitôt après son installation", lit-on dans le communiqué.

## JUSTICE M. Tabi souligne l'importance de la formation dans le développement du secteur de la justice

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a insisté, jeudi à M'sila, sur "l'importance de la formation dans le développement du secteur de la justice". Le ministre qui s'exprimait lors de l'inauguration de l'Ecole régionale de formation des avocats, à Sidi Aïssa, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de M'sila, a indiqué que la nouvelle vision de la justice "repose essentiellement sur la mise en place d'établissements spécialisés dans la formation, à l'effet d'élever le rendement des personnels du secteur".

M. Tabi, soulignant que les moyens dont dispose cette Ecole permettent l'amélioration de la formation des avocats et le développement de leurs compétences, a appelé à l'exploitation de l'établissement pour l'organisation de différentes activités et de séminaires permettant le transfert de l'expérience et des connaissances tout en renforçant et en améliorant le programme de formation proposé au sein de l'Ecole.

Pour sa part, le président de l'Union nationale de l'Ordre des avocats algériens, Brahim Tairi, a souligné que cette structure de formation "permettra sans aucun doute, de par les conditions offertes aux stagiaires, d'améliorer la formation des avocats".

Le Professeur Aïssa Laïlaoui, directeur de l'Ecole régionale de formation des avocats, a estimé, de son côté, que les facilités pédagogiques offertes par l'Ecole permettront aux avocats stagiaires de suivre leur formation dans les meilleures conditions.

## M. Tabi inaugure l'Ecole régionale de formation des avocats à Sidi Aïssa

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a inauguré jeudi à Sidi Aïssa, dans la wilaya de M'sila, l'Ecole régionale de formation des avocats.

Selon les explications fournies au ministre, l'Ecole a pour missions, outre la formation des avocats stagiaires, l'élaboration de recherches, d'études et de publications, le développement d'activités de recherche, d'analyse et d'audit dans les domaines juridique, judiciaire et administratif, l'amélioration du niveau juridique et judiciaire et la formation spécialisée et continue des cadres et des fonctionnaires du secteur de la justice. L'établissement assurera également des cours de formation continue pour les employés des administrations et des entreprises, publiques et privées, et pour les auxiliaires de justice, de même qu'elle organisera des séminaires, des rencontres, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux et des concours pour les juristes et les auxiliaires de justice. L'école régionale de formation des avocats est constituée d'un bâtiment administratif de trois étages comprenant 21 bureaux, un auditorium de 300 places, une bibliothèque (numérique et papier), des salles de lecture, 12 salles de travaux pratiques, un restaurant, un foyer et des logements pour les stagiaires.

## PRESSE NATIONAL

### Décret présidentiel relatif au Conseil supérieur de l'éthique et de déontologie de la profession de journaliste (JO)

Le décret présidentiel fixant la composition du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, son organisation et son fonctionnement, vient d'être publié dans le dernier Journal officiel.

Le Conseil est défini comme étant "un organisme indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé d'établir une charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, de l'approuver et de la publier par tous les moyens appropriés".

A ce titre, il est chargé également de fixer la nature des sanctions disciplinaires et les modalités de recours, d'ordonner les sanctions disciplinaires en cas de manquement aux règles de l'éthique et de la déontologie de la profession de journa-

liste et de réaliser et d'exploiter des études liées au domaine de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste et de les publier. Il s'agit aussi d'organiser des cycles de formation et des journées d'études au profit des journalistes et des professionnels du secteur de l'information et émettre des avis consultatifs sur les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la profession de journalisme ou à son exercice et de proposer les mesures susceptibles d'améliorer le cadre normatif y afférent.

Le texte stipule, par ailleurs, que le Conseil est composé de 12 membres, à savoir six membres, y compris le président, désignés par le Président de la République parmi les compétences, les personnalités et les chercheurs jouissant d'une expérience avérée,

notamment dans le domaine journalistique, et six autres élus parmi les journalistes et les éditeurs adhérents aux organisations professionnelles nationales agréées, dont quatre journalistes élus par leurs pairs et deux éditeurs élus par leurs pairs. La durée du mandat au Conseil est de quatre ans renouvelable une seule fois.

Les membres du Conseil représentant les catégories des journalistes et des éditeurs doivent jouir de la nationalité algérienne et justifier d'une expérience de dix ans au moins dans le domaine de la presse.

Le décret souligne que les membres du Conseil exercent leurs missions "en toute indépendance et en toute neutralité" et "sont tenus d'assister personnellement aux délibérations du Conseil et de ne pas déléguer leur droit de vote à un

autre membre". Les membres du Conseil sont "astreints à l'obligation de réserve et au secret des délibérations et de vote" et "doivent s'abstenir de prendre toute position ou avoir un comportement incompatible avec les missions qui leur sont dévolues".

Concernant son organisation et fonctionnement, le Conseil se réunit en session ordinaire quatre fois par an sur convocation de son président et peut se réunir en sessions extraordinaires sur demande de son président ou des deux tiers de ses membres.

Le Conseil ne peut se réunir valablement qu'en présence des deux tiers de ses membres. Il prend ses décisions à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

## RECHERCHE - INNOVATION

### Décret présidentiel portant création du prix du Président de la République pour le chercheur innovant (JO)

Le décret présidentiel portant création du prix du Président de la République pour le chercheur innovant visant à récompenser les meilleures recherches innovantes de valeur pouvant contribuer au développement et à la promotion de la recherche scientifique et du développement technologique a été publié dans le dernier Journal officiel.

Le prix est décerné à tout chercheur de nationalité algérienne résidant en Algérie ou à l'étranger, qui réalise une recherche innovante de valeur, à titre individuel ou collectif, selon deux catégories à savoir la catégorie d'enseignants chercheurs, d'enseignants chercheurs hospitalo-universitaires et de

chercheurs permanents et la catégorie des étudiants universitaires, relève le texte de loi.

Le décret énonce que la candidature du chercheur concerné pour l'obtention du prix est présentée par l'établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique auquel il appartient, notant que le prix est décerné, chaque année, à l'occasion de la célébration de la "Journée du Savoir" correspondant au 16 avril.

Le prix comprend un certificat d'appréciation et une récompense pécuniaire pour les deux catégories.

Pour la catégorie des enseignants chercheurs, des enseignants chercheurs hospitalo-

universitaires et des chercheurs permanents, le premier lauréat recevra 5 millions DA, le deuxième 3 millions DA et le troisième 2 millions DA, de même que pour la catégorie des étudiants universitaires où un montant de 5 millions de DA sera octroyé au 1er lauréat, 3 millions de DA au deuxième lauréat et 2 millions de DA pour le troisième lauréat.

Le prix est décerné par un jury institué à cet effet, dont la composition est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du ministre chargé de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises. Le jury qui a pour mission de sélection-

ner les meilleures recherches innovantes pour l'obtention du prix, se compose de membres issus des compétences nationales dans le domaine de la recherche scientifique et technologique et de l'innovation, choisis parmi les enseignants et les chercheurs ayant le grade de professeur et de directeur de recherche, les présidents et les directeurs d'entreprises économiques publiques et privées et des start-up et les compétences résidant à l'étranger.

Les travaux nominés pour le prix doivent être déposés au moins 6 mois avant la date de remise du prix, selon le calendrier publié à cet effet par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

## MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

### Le rapprochement de l'administration du citoyen est une "réalité tangible"

Le médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé jeudi à Médéa que le rapprochement de l'administration du citoyen "n'est pas un slogan mais une réalité tangible", assurant que "l'Etat œuvre à l'amélioration permanente des conditions de vie des citoyens".

S'exprimant lors de son déplacement dans la wilaya de Médéa, le médiateur de la République a mis en exergue "l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au citoyen qu'il a placé, au cœur de toutes les politiques publiques et son engagement à œuvrer à la prise en

charge des préoccupations des citoyens", a-t-il dit. M. Ammour a estimé qu'"une nette amélioration est observée en matière de service public grâce, notamment, à la forte implication des instances et des structures en relation directe avec le citoyen, et la modernisation de ces instances à travers le recours progressif à la numérisation de leurs services". L'instance du médiateur de la République accorde "une importance particulière à l'écoute du citoyen et s'emploie à offrir les conditions idoines pour garantir un service public de qualité et va continuer sur cette voie afin d'apporter plus d'effica-

cité à son action", a ajouté M. Ammour. Le médiateur de la République a entamé son déplacement à Médéa par la visite, au chef-lieu de wilaya, du Centre national de retraite et l'antenne locale du médiateur de la République, puis l'annexe de l'état civile sise à la cité Ain-Djerda, dans la commune de Draâ-Smar.

Il s'est rendu, par la suite, dans les communes de Zoubiria et de Boghar, au sud-ouest de Médéa, en vue de s'enquérir sur place de projets de développement locaux et écouter les préoccupations des citoyens.

## EDUCATION

## Le recrutement des enseignants contractuels effectué dans la transparence grâce à la numérisation (Belaabed)

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a mis l'accent jeudi depuis Constantine sur l'importance de la numérisation dans l'amélioration de la gestion du secteur, notamment en matière de recrutement des enseignants contractuels qui s'est déroulé dans la "transparence". S'exprimant lors d'un point de presse en marge de sa visite de travail et d'inspection, dans cette wilaya, le ministre a affirmé que les enseignants contractuels ont été recrutés à l'exception d'un nombre réduit dont la régularisation de la situation se fera au fur et à mesure de la disponibilité des postes.

M. Belaabed a souligné, à ce titre que de nouveaux enseignants contractuels ont été recrutés et que l'opération s'est déroulée dans la "transparence grâce à la numérisation". S'agissant des transferts des élèves d'un établissement dans un autre, le ministre a indiqué qu'à ce jour 86% des cas ont été pris en charge, affirmant que des instructions ont été données aux responsables concernés pour accorder toutes les facilités nécessaires aux demandeurs.

Le ministre a ajouté que l'opération liée à l'inscription par dérogation d'âge à la première année primaire a été achevée avec "succès" (près de 99% des cas ont été pris en charge), rappelant que l'inscription aux classes préparatoires a été ouverte via une plateforme numérique.

Le ministre a inauguré dans le cadre de cette visite plusieurs établissements relevant de son secteur à l'instar du lycée régional des mathématiques Sadek Hamani situé au chef-lieu de wilaya, affirmant à l'occasion qu'un cadre réglementaire concernant la gestion de ce genre d'établissements sera mis en place "prochainement". Il a également inspecté à la cité Boussouf, dans la ville de Constantine le siège devant abriter l'annexe de l'Office national des examens et concours (ONEC) qui verra alléger la pression que connaissent les deux annexes d'Oum El Bouaghi et de Batna. A ce sujet, le ministre a fait part de la réalisation d'une annexe similaire à Chef pour alléger la pression sur les annexes l'ONEC de l'Ouest du pays (Oran et Saïda).

La visite du ministre à Constantine a été mise à profit pour annoncer la dotation de cette wilaya d'une inspection régionale de l'éducation nationale et d'un lycée des beaux-arts devant être réalisé au niveau de l'ancien siège du CEM des Frères Besseki, situé à Bab El Kantara, au chef-lieu de wilaya.

## DOUANES

## Le DG des Douanes algériennes inspecte le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi (El-Oued)

Le Directeur général des Douanes algériennes (DGDA), le général-major Abdelhafid Bekhouche, a inspecté jeudi le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi, dans la wilaya d'El-Oued, pour s'enquérir de sa situation et de sa disposition à être érigé en poste commercial.

Cette visite à la wilaya d'El-Oued où il a inspecté le poste frontalier et ses équipements, entre dans le cadre d'un programme de visites sur le terrain arrêté en application des orientations des pouvoirs publics appelant à étudier les voies et moyens à même d'ériger cette structure en poste commercial pour la production nationale hors hydrocarbures", a affirmé M. Bekhouche. Les cadres douaniers s'attèlent à préparer le poste de Taleb-Larbi, à travers la prise des dispositions administratives, la facilitation des procédures et la mobilisation des équipements et matériels logistiques nécessaires à même de permettre le bon fonctionnement de ce poste frontalier dans une configuration commerciale fluide, a-t-il ajouté. S'agissant du projet de digitalisation du secteur des Douanes, le DGDA a fait savoir que l'opération a été finalisée pour ce qui concerne la numérisation des opérations économiques (déclarations douanières), et qu'il est procédé actuellement à la numérisation du mouvement des voyageurs au niveau des ports, des aéroports et des postes frontaliers.

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Signature d'une convention entre la CNAS et la DGSN

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Faysal Ben Taleb, a confirmé jeudi, lors de sa supervision de la cérémonie de signature d'un accord-cadre entre la Caisse Nationale d'Assurance Sociale des travailleurs salariés, et la Direction Générale de la Sécurité Nationale, dans l'amphithéâtre du centre familial Ben Aknoun.

DK NEWS

L'accord vient confirmer la coopération entre les deux institutions, de manière à améliorer la qualité des services fournis au personnel de sécurité nationale, et à améliorer le niveau de compétences, ainsi qu'à renforcer la coordination entre eux, ce qui contribuerait à élever le niveau de performance et à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens, et à fournir une formation spécialisée aux employés des deux institutions, de manière à atteindre l'efficacité dans la gestion de l'établissement public.

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Développement urbain, a expliqué que la signature de tels accords vise à valoriser les valeurs de coopération et de solidarité, et à prendre soin de la ressource humaine, saluant dans ce contexte, les efforts déployés par la Caisse Nationale d'Assurance Sociale des salariés, afin de prendre en charge les citoyens sur le plan professionnel et social.

Pour sa part, le directeur général de la Sécurité Nationale a indiqué que le renou-



vement de l'accord-cadre entre les deux institutions est venu accroître la performance, améliorer et promouvoir le service public, au service de l'intérêt public. Il convient de noter que l'accord conclu comprend des dispositions relatives à la formation des agents de la Direction Générale de la Sécurité Nationale dans plusieurs domaines, notamment l'assurance sociale, la surveillance médicale, et les accidents

de travail, en plus d'organiser des cours de formation pour les médecins, tandis que La Direction générale de la Sécurité Nationale contribue, en contrepartie, à la formation des agents de prévention et de sécurité affiliés à la Caisse Nationale des Assurances Sociales pour les salariés, dans divers domaines, tels que la protection des biens et des personnes, et à la formation des médecins.

## TRANSPORTS

## Mettre en place une stratégie globale d'accompagnement de la dynamique économique dans la wilaya de Tindouf (ministre)

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a affirmé, jeudi à Tindouf, que le secteur planche sur une stratégie globale d'accompagnement de l'importante dynamique économique que connaît la wilaya de Tindouf.

"Le secteur des transports s'attèle à l'élaboration d'une stratégie globale pour accompagner l'importante dynamique économique que connaît Tindouf, devenue une wilaya économique par excellence", a indiqué M. Zahana lors de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya frontalière.

Cette dynamique requiert la mobilisation de structures d'accueil, pour les différentes prestations, qu'elles soient terrestres, ferroviaires ou aériennes, a souligné le ministre en notant que cette visite de terrain constitue une démarche de prospection pour mettre le secteur au diapason du développement économique de la région.

Accompagné des autorités locales, le ministre a relevé, lors de l'inspection du poste fronta-

lier terrestre algéro-mauritanien "Chahid Mustapha Benboulaïd", inauguré en 2018, que "cette structure est appelée à connaître un "bond qualitatif" en termes de gestion, en vue d'améliorer les prestations multisectorielles, notamment les opérations économiques.

"La vision du Président de la République pour le développement de cette wilaya frontalière s'appuie sur la valorisation et le développement de ses potentialités naturelles, à même de contribuer à la diversification des ressources économiques nationales", a ajouté le ministre avant d'appeler à mettre à profit les plateformes numériques constituant un lien de connexion entre les opérateurs économiques.

M. Zahana a indiqué, par ailleurs, que les postes frontaliers terrestres devront connaître, à l'instar des structures portuaires et aéroportuaires nationales, un grand développement, à la faveur des démarches visant à aplanir les contraintes et améliorer les procédures adminis-

tratives, notamment en direction des opérateurs économiques et les touristes.

Les explications fournies à la délégation ministérielle et liées aux activités du poste frontalier terrestre "Mustapha Ben Boulaïd" font état de 603 déclarations d'exportation depuis le début de l'année courante, avec un volume de 15,329 tonnes de marchandises diverses et une valeur d'exportations de plus de 1,144 milliard DA.

S'agissant du mouvement des passagers, le même bilan relève l'entrée au territoire national, via ce poste frontalier, de 4.141 personnes et la sortie de 4.336 autres, ainsi que et l'établissement par les services des Douanes algériennes de 2.938 laissez-passer.

Le ministre des transports a fait état, lors de l'inspection de l'aéroport "Chahid Commandant Farradj" à Tindouf, de l'ouverture de deux nouvelles dessertes aériennes Tindouf-Oran et Tindouf-Alger, avant d'ajouter que son département entend consolider les dessertes

aériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Poursuivant sa visite au niveau de la gare routière, relevant de l'entreprise Sogral, M. Zahana a rencontré les représentants du personnel de l'entreprise qui lui ont soulevé certaines préoccupations liées à la tarification des billets, la perturbation en matière d'approvisionnement en carburant "Sirghaz" et les activités de transport urbain clandestin.

Le ministre s'est engagé, à ce titre, à prendre en charge ces doléances, avant d'appeler à l'amélioration du service public et du respect de la déontologie de la fonction, à la satisfaction des clients.

Mettant à profit cette visite dans la wilaya, il a également inspecté le chantier de la première tranche de la ligne ferroviaire minière (Ouest) reliant Tindouf à Béchar, qui avance à une bonne cadence.

Au terme de sa visite de travail, le ministre des Transports a donné le coup d'envoi, depuis Tindouf, d'un tour cycliste regroupant 90 coureurs.

## JEUNESSE

## M. Hammad souligne l'importance d'évaluer les activités des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2024

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance d'évaluer les activités des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2024, en vue de "valoriser les aspects positifs et remédier aux lacunes".

Dans une allocution prononcée lors de la réunion nationale d'évaluation de l'activité des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2024, M. Hammad a précisé "qu'il est indispensable de mener une évaluation objective des résultats des activités de ces centres dans tous leurs aspects, afin de valoriser les aspects positifs et remédier aux lacunes, suivant une métho-

dologie clairement définie pour garantir une bonne performance au cours des prochaines années".

Lors de cette réunion tenue en présence des directeurs et des dirigeants de ces centres au niveau national, le ministre a mis en avant "les résultats positifs" ayant caractérisé l'activité des camps d'été organisés au niveau de ces centres, où "plus de 29.000 enfants du sud du pays et des Hauts Plateaux ont été accueillis, ainsi que de 2000 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger dans le cadre du renforcement des liens avec les enfants de la diaspora".

De son côté, le directeur général de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse,

Kamel Zoukri a affirmé que cette rencontre constituait une opportunité pour mener une évaluation préliminaire globale des activités des centres mais aussi pour se préparer à la prochaine saison, appelant les parties concernées à "redoubler d'efforts afin de mener à bien la mission d'orientation et assurer une gestion optimale de l'activité de ces centres".

Plusieurs dirigeants et cadres de ces centres dans les différentes wilayas côtières du pays ont été honorés à cette occasion pour leurs efforts dans la réussite de la saison estivale, notamment en terme de prise en charge des enfants dans les camps d'été.

## BISKRA

**Labours-semailles: plus de 35.000 hectares à ensemer**

Une superficie de plus de 35.000 hectares est programmée pour être ensemençée en céréales au titre de la campagne agricole 2024-2025 dans la wilaya de Biskra, a appris l'APS, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le responsable local du secteur, Habib Bousri, a précisé que les superficies programmées pour la culture de différents types de céréales ont connu une extension de 2.000 hectares par rapport à la dernière saison "à la faveur de l'implication de nouveaux producteurs dans la filière céréalière, du raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique et de la réalisation de pistes agricoles et du forage de puits". Quelque 13.000 hectares de la superficie vouée à la



céréalière ont été dédiés à la culture du blé, tandis que le reste est réparti entre l'orge, le maïs et les fourrages, a encore précisé le même responsable. La filière céréalière re-

pose essentiellement dans la wilaya de Biskra, en matière d'irrigation, sur les eaux souterraines et les eaux provenant des barrages de Loutaya et de Sidi Okba, a rappelé M. Bousri.

## BOUMERDES

**Mise en service d'un puits artésien au profit de 20.000 habitants à Beni Amrane**

Un puits artésien est entré en service, jeudi, dans la wilaya de Boumerdes, suite à une opération de réhabilitation et rééquipement, visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) d'un bassin de population de près de 20.000 âmes à travers les villages et bourgs de la commune de Beni Amrane (Est).

Ce projet vise le renforcement de la chaîne de distribution d'eau potable de 25 villages et des régions de Beni Khelifa, en plus des sièges des communes voisines de Beni Amrane et Ammal, selon les explications fournies à la wali Fouzia Naâma, lors de l'inauguration de ce puits, dans le cadre d'une visite d'inspection de

plusieurs projets de développement dans la wilaya.

Ce système hydrique a été réalisé en 2009, avant son arrêt d'activité en 2011 jusqu'à sa réhabilitation et remise en service aujourd'hui jeudi. La réhabilitation de ce puits, d'une profondeur de 30 mètres et d'un diamètre de 800 mm, a coûté la bagatelle de plus de 11 millions de DA.

La commune de Beni Amrane a également enregistré la mise en service d'une station de pompage hydraulique, suite à son équipement, pour assurer l'AEP des villages de Chakour et Bouchlaghem de cette localité.

Cette station, réalisée pour une

enveloppe de plus de 7,4 millions de DA, assurera l'AEP de plus de 2000 âmes des villages d'Ouled Belaid, Bouchakour et Ouled Bouchlaghem de la même commune.

La wali de Boumerdes a entamé cette visite par la mise en service de groupes scolaires et l'inspection de classes d'extension dans les communes d'Ouled Moussa et de Tidjebaine.

Elle a aussi procédé au lancement des travaux d'aménagement et de revêtement de nouvelles routes dans la commune d'Ammal, outre le chantier de réalisation d'un groupe scolaire et de nombre d'autres projets à Beni Amrane.

## MILA

**Coup d'envoi de la campagne de récolte de tournesol avec des rendements prévisionnels de 15 quintaux par hectare**

Le coup d'envoi de la campagne de récolte de tournesol pour la saison agricole 2023-2024 a été donné, jeudi à Teleghma (sud de Mila), avec des rendements escomptés de l'ordre de 15 quintaux à l'hectare. Un cadre de la direction de wilaya des services agricoles (DSA), Mehenni Habaza, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la superficie dédiée, dans la wilaya de Mila, à la culture de cette plante oléagineuse s'élève à 100 hectares, dont 15 ha dans la commune de Teleghma.

Bien qu'il s'agisse de la première expérience de la wilaya de Mila en matière de culture du tournesol, les indicateurs relevés tout au long de la croissance ont été "positifs" et "encourageant le développement de la culture de cette plante qui fournit la matière première pour la fabrication de l'huile de table", a souligné la même source.

M. Habaza a ajouté que si la production est conforme aux prévisions, cela inciterait les agriculteurs à s'engager dans le programme de la prochaine saison agricole pour cultiver cette plante annuelle qui représente une alternative à l'agriculture traditionnelle et constituera un "plus" pour cette région connue, également, pour la culture de l'ail, d'autant que le tournesol ne nécessite pas de grandes quantités d'eaux d'irrigation.

De son côté, un représentant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), Hamza Harouchouche, a indiqué que l'accompagnement des agriculteurs sera "garanti lors des prochaines saisons agricoles, depuis l'ensemencement jusqu'à la récolte, en fournissant les équipements nécessaires et en veillant au suivi de parcours technique du tournesol comme ce fut le cas avec les agriculteurs qui l'ont planté cette saison".

## AIN DEFLA

**Tous les moyens mobilisés pour la réussite de la campagne labours-semailles**

Toutes les mesures nécessaires ont été prises et les moyens mobilisés par les services agricoles de la wilaya d'Ain Defla pour le lancement de la campagne de labours-semailles 2024/2025 dans de meilleures conditions, a-t-on appris jeudi auprès de la direction concernée.

En prévision du lancement de la campagne labours-semailles dans la wilaya, le premier responsable du secteur, M'hamed Makrachi a indiqué à l'APS, qu'un "contrat d'engagement a été signé par la direction des services agricoles, la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et le ministère de tutelle pour la réalisation d'un objectif consistant à emblaver une superficie de 74.800 hectares".

Une superficie de 56.000 hectares sera destinée à la culture de blé dur, 2.000 ha pour le blé tendre et 3.300 ha pour l'avoine, tandis que l'orge, une superficie avoisinant les 13.500 ha lui a été réservée, ajoute le même responsable. Une superficie de 5.000 ha est prévue pour les cultures des légumineuses alimentaires, dont 1.178 ha au niveau des unités agricoles de production (UAP) (ex-fermes pilotes) et plus de 3.800 ha chez les exploitants privés, a-t-il souligné. Il a ajouté qu'une superficie de 691 hectares a été consacrée à la culture d'oléagineuses, dont 320 ha pour le tournesol et 381 ha pour le colza, au niveau des UAP, estimant que l'expérience de colza à Ain Defla a été "encourageante et permet d'élargir les superficies". M. Makrachi a tenu à assurer la disponibilité de la semence au niveau de la CCLS, indiquant que le stock disponible dans la wilaya permet de concrétiser les objectifs fixés qui consistent l'emblavement de 74.800 ha. Il a fait savoir également que toutes les mesures ont été prises pour "faciliter l'octroi d'autorisation de forage, ainsi que l'accompagnement financier des céréaliculteurs pour la réalisation et l'équipement des forages, la réalisation des bassins d'accumulation et l'acquisition des kits d'irrigation".

Le premier responsable du secteur a indiqué, à cet effet, qu'une quarantaine de demande a été étudiée et validée par le comité technique de la wilaya pour "entamer la réalisation des forages et l'acquisition des équipements nécessaires".

## KHENCHELA

**Réception du projet d'aménagement de la zone d'activités de la commune d'Ain Touila "avant fin 2024" (responsable)**

Le projet d'aménagement de la zone d'activités de la commune d'Ain Touila (Khenchela) sera achevé "avant la fin de l'année 2024", a affirmé, jeudi, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Saâdi Smati.

Le même responsable a indiqué à l'APS que la partie des travaux liée à l'éclairage public sera "bientôt" achevée, tandis que certaines réserves concernant la réalisation de trottoirs et le revêtement des routes

seront "prochainement" levées afin que cette zone puisse être mise en service "avant la fin de l'année 2024".

M. Smati a ajouté que les entreprises en charge de ce projet subdivisé en 4 lots ont livré "au cours du premier semestre de cette année" les travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable, ainsi que ceux relatifs à la réalisation des trottoirs et au revêtement des chaussées. Il a également fait part d'une visite

d'inspection qu'il a lui-même effectuée sur le terrain, au cours de laquelle il a pu vérifier l'état d'avancement du projet et donné des instructions quant à la nécessité d'accélérer le rythme des travaux par le renforcement du chantier en main-d'œuvre et en moyens logistiques afin de livrer le projet dans les délais impartis. M. Smati a souligné que l'aménagement de la zone d'activité de la commune d'Ain Touila s'opère sur une superficie totale de 84 hec-

tares comprenant 206 lots devant être mis à la disposition des investisseurs désireux de réaliser des projets dans cette région.

Pour rappel, la wilaya de Khenchela a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de projets portant sur l'aménagement de 10 zones d'activités à travers 9 collectivités locales, sur une superficie totale de 393 hectares.

## TISSEMSILT

**Plus de 1.200 hectares réservés à la culture des légumes secs**

Une superficie de plus de 1.200 hectares a été réservée, dans la wilaya de Tissemsilt, à la culture des légumineuses, toutes variétés confondues, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris du directeur des Services agricoles (DSA), Mohamed Mouadâa.

Le DSA de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest a précisé que la superficie délimitée à cet effet est répartie à raison de 400 hectares destinés aux pois chiches, 200 hectares

à la lentille et 600 autres hectares

relevant de la ferme-pilote "Chawki Rabah" implantée dans la commune de Ammari, réservés aux pois chiches et à la lentille.

Le même responsable a fait savoir que la culture des ces deux variétés de légumineuses débutera, au mois de février prochain, faisant observer que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour l'accompagnement des professionnels de la filière.

M. Mouadâa a, d'autre part, indiqué que la campagne labours-semailles sera lancée au courant de la

semaine prochaine, avec pour objectif l'emblavement de quelque 60.000 hectares, répartis à raison de près de 50.000 hectares réservés au blé tendre et au blé dur et 9.100 hectares consacrés à l'orge.

Par ailleurs, plus de 340 agriculteurs ayant postulé au crédit "R'fig" et déposé leurs dossiers au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) pour l'obtention de semences, d'engrais et autres intrants, ont vu leur demandes validées et approuvées par les services compétents, a indiqué le DSA.

## AGRICULTURE

## Organisation de 7 marchés saisonniers spécialisés pour réguler les prix des produits agricoles (Zitouni)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a annoncé, jeudi à Alger, l'organisation de sept marchés saisonniers spécialisés pour la commercialisation des produits agricoles, visant à réguler les prix et réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur.

Présidant l'ouverture de la 1ère édition de la Foire nationale des fruits et légumes, en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, M. Zitouni a affirmé que "ses services s'apprennent à organiser un marché de fruits et légumes à travers 7 marchés, chacun spécialisé dans un produit particulier (raisin, dattes, ail, pomme, olive, agrumes, ...etc) et ce au niveau de cinq wilayas du pays afin de répondre aux besoins du marché, de réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur et de proposer ces produits à des prix raisonnables".

Le ministère du Commerce avait entamé l'organisation des marchés saisonniers des produits agricoles, le premier étant celui des raisins dans la commune de Bordj Menaiel (Boumerdès) en août dernier.

Ainsi, M. Zitouni a salué l'organisation de la Foire nationale des fruits et légumes, visant à "coordonner les efforts entre les secteurs de l'agriculture et du commerce, au regard des lacunes enregistrées dans l'opération de commercialisation, ce qui empêche les marchandises d'atteindre le consommateur à des prix appropriés en raison du nombre élevé d'intermédiaires".

Cette foire dont l'inauguration a vu la présence d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, constitue une opportunité pour exporter le produit national qui se distingue par sa disponibilité et sa qualité, a précisé M. Zitouni.

Après avoir mis en avant la compétitivité et la haute qualité du produit national qui "réunit toutes les conditions permettant de renforcer son exportation", le ministre a relevé "le grand engouement" suscité par les produits algériens à l'échelle mondiale, et les efforts déployés pour les promouvoir via les réseaux sociaux.

Le ministre a salué également les efforts déployés par les agriculteurs et les acteurs du secteur agricole, ce qui a permis à ce dernier de "se hisser au premier rang en termes des revenus générés pour l'économie nationale", soulignant que ce salon connaîtra un saut qualitatif à la faveur de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Agriculture.

Organisée du 3 au 5 octobre au Palais des Expositions (Pins Maritimes - Alger), par la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA), la Foire nationale des fruits et légumes, a connu la participation de plus de 160 exposants, représentant principalement des coopératives agricoles, des chambres d'agriculture de wilayas, des associations professionnelles et des entreprises publiques et privées.

Cette Foire, qui a dédié un espace de vente directe des produits, "se veut une occasion pour faire connaître les capacités productives en fruits et légumes et un espace d'échange entre les acteurs du secteur agricole, ainsi que de découvrir des opérateurs compétents pour exporter leurs produits", a-t-on appris auprès des organisateurs.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par les ministres de l'Agriculture et du Développement rural et du Commerce et de la Promotion des exportations, en présence du Conseiller du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique.

## ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE

### L'Algérie engagée dans son programme de réformes pour un développement durable et inclusif (Faid)

Le ministre des Finances Laaziz Faid a reçu en audience Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations pour le Maghreb et Malte auprès de la Banque Mondiale, durant laquelle le ministre a fait part de l'engagement résolu de l'Algérie dans un programme de réformes économiques ambitieux, visant à promouvoir un développement économique durable et inclusif, indique hier un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue jeudi à Alger, a "constitué une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Banque Mondiale, en vue notamment de soutenir les réformes engagées par le gouvernement et accompagner la dynamique déjà enclenchée par notre pays en matière de réformes et de diversification économique", précise-t-on de même source.

M. Faid a présenté à son interlocuteur, dont c'est la première visite en Algérie depuis sa nomination en juillet dernier, "la stratégie de développement adoptée par notre pays dans des domaines stratégiques à l'instar de la promotion de l'investissement, la modernisation du secteur bancaire et financier, la numérisation, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer le climat des affaires et à encourager l'en-



trepreneuriat". Concernant les relations entre l'Algérie et la BM, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la diversité des actions engagées avec cette institution notamment en matière d'amélioration de gestion des finances publiques, de la résilience face aux catastrophes naturelles, de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, ainsi que le renforcement du sys-

tème éducatif. Il a, par ailleurs invité le représentant de la banque à "consolider davantage l'appui de son institution en termes de transfert de savoir et de renforcement des capacités à même d'appuyer l'Algérie dans son vaste programme de réformes", indique le communiqué. De son côté, M. Ndiaye a salué le niveau de coopération "exemplaire" entre les deux parties, soulignant "l'efficacité des parte-

nariats déjà établis et le renforcement des synergies ayant permis jusque-là d'atteindre des résultats significatifs au niveau de plusieurs axes d'intervention de la Banque en Algérie". Il a affirmé aussi partager la vision du ministre de "développer des axes de travail qui s'inscrivent dans le moyen terme en faveur des réformes engagées par notre pays, afin de renforcer sa résilience face aux défis économiques actuels, tout en indiquant l'importance que son institution accorde à la promotion d'une croissance économique inclusive, durable et créatrice d'emplois", relève le communiqué.

Enfin, M. Ndiaye a réitéré la disponibilité de l'institution à poursuivre l'accompagnement des politiques adoptées par notre pays au titre de son programme de développement et de diversification économique.

## La BM salue l'amélioration significative en matière de promotion des investissements en Algérie (AAPI)

Une délégation de la Banque Mondiale (BM), en visite actuellement en Algérie, a salué l'amélioration significative que connaît le pays dans le domaine de la promotion des investissements, notamment en ce qui concerne les mesures et les dispositions prises ainsi que les facilités accordées par l'Etat aux porteurs de projets locaux et étrangers, qui commencent à donner leurs fruits sur le terrain, indique un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP). Cette déclaration est intervenue lors de l'audience accordée par le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, à la délégation de la BM, conduite par le Directeur de la région du Maghreb et de Malte au sein de cette institution financière.

Le ministre des Finances Laaziz Faid a salué l'amélioration significative que connaît le pays dans le domaine de la promotion des investissements, notamment en ce qui concerne les mesures et les dispositions prises ainsi que les facilités accordées aux porteurs de projets, qui commencent à porter leurs fruits à travers l'augmentation des projets d'investissement enregistrés par l'Agence". La rencontre a également permis de présenter l'évolution du climat d'investissement et d'affaires en Algérie dans le cadre du nouveau sys-

teme éducatif. Il a, par ailleurs invité le représentant de la banque à "consolider davantage l'appui de son institution en termes de transfert de savoir et de renforcement des capacités à même d'appuyer l'Algérie dans son vaste programme de réformes", indique le communiqué. De son côté, M. Ndiaye a salué le niveau de coopération "exemplaire" entre les deux parties, soulignant "l'efficacité des parte-

nariats déjà établis et le renforcement des synergies ayant permis jusque-là d'atteindre des résultats significatifs au niveau de plusieurs axes d'intervention de la Banque en Algérie". Il a affirmé aussi partager la vision du ministre de "développer des axes de travail qui s'inscrivent dans le moyen terme en faveur des réformes engagées par notre pays, afin de renforcer sa résilience face aux défis économiques actuels, tout en indiquant l'importance que son institution accorde à la promotion d'une croissance économique inclusive, durable et créatrice d'emplois", relève le communiqué.

Enfin, M. Ndiaye a réitéré la disponibilité de l'institution à poursuivre l'accompagnement des politiques adoptées par notre pays au titre de son programme de développement et de diversification économique.

## COMMERCE

## Le Gouvernement œuvre à encadrer et réguler le e-commerce pour éviter l'anarchie (Zitouni)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, jeudi à Alger, que le Gouvernement œuvrait à encadrer le e-commerce à travers une meilleure régulation des pratiques commerciales en ligne, en vue de protéger aussi bien les professionnels que les consommateurs.

Dans une déclaration à la presse, lors d'une visite effectuée en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, aux stands du 3e Salon du e-commerce et des services en ligne (EGSEL EXPO), M. Zitouni a indiqué que "le secteur du commerce, en collaboration avec tous les ministères concernés, se dirige actuellement vers l'encadrement et le contrôle du e-commerce pour éviter sa transformation en un marché numérique anarchique".

L'Algérie connaît un progrès remarquable en matière d'utilisation des technologies numériques dans les transactions commerciales, y compris le e-paiement, ce qui implique la nécessité d'accompagner ces mutations par des lois et des réglementations à même de

garantir le droit du commerçant et celui du consommateur, a relevé le ministre.

"Nous avons aujourd'hui un grand chantier au niveau du ministère du Commerce et nous nous employons, en collaboration avec l'ensemble des ministères concernés, à l'encadrement du marché électronique et du e-paiement par des législations permettant de définir l'identité des commerçants en ligne et de les protéger ainsi que d'organiser ce type d'activité et les modalités son exercice, sans oublier la protection des consommateurs", a précisé M. Zitouni.

En outre, le ministère compte ouvrir un workshop réunissant les acteurs du domaine en vue d'étudier les moyens de certifier les boutiques en ligne sécurisées. M. Zitouni souhaite que ces efforts conduiront, au cours des prochaines années, à "contenir le marché anarchique de manière intelligente", notamment au vu de l'essor significatif du e-commerce. Le secteur compte répandre l'utilisation des moyens du e-paiement afin de garantir la transparence des transactions et d'encourager l'économie numérique, tout en offrant des

options sécurisées aux consommateurs.

Lors de ses échanges avec plusieurs exposants du secteur du e-commerce et services électroniques, M. Zitouni a appelé les opérateurs de ce domaine à "s'organiser et à régulariser leur situation juridique, notamment auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC), et à se conformer aux règles de facturation et de garantie et à tout ce qui a trait à la protection du consommateur".

A noter que le salon, qui s'étend sur une superficie de 6500 mètres carrés, a vu la participation de 130 exposants, dont 30 startups, dans le but de présenter leurs produits numériques et d'échanger leurs connaissances et leur savoir-faire dans ce secteur prometteur. Le salon abritera 12 ateliers avec la participation de 37 experts, abordant des sujets liés à l'économie numérique, à l'évolution du secteur du e-commerce électronique et des services numériques en Algérie, ainsi que des sessions spécialisées sur le volet technique du e-commerce.

## ITALIE

## Le déficit public s'est contracté à 3,4% du PIB

L'Italie a ramené son déficit public à 3,4% du produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre, contre 5% sur la même période de 2023, après une hausse des recettes fiscales, a indiqué hier l'Institut national des statistiques (Istat).

Sur ces trois mois, l'administration publique a engrangé 247,4 milliards d'euros de recettes fiscales, contre 242,5 milliards un an plus tôt, alors que les dépenses étaient en recul de 1,3%, à 265,5 milliards.

La pression fiscale est ressortie à 41,3% du PIB soit 0,7 point de plus qu'au deuxième trimestre 2023.

Le solde budgétaire primaire (avant charge de la dette) est redevenu positif pour la première fois depuis le quatrième trimestre 2019, souligne l'Istat, à 1,1% du PIB contre -0,8% un an plus tôt.



Sur les six premiers mois de l'année, le déficit public a atteint 5,8% du PIB contre 7,9% au cours de la même période en 2023. Le gouvernement italien a

annoncé il y a deux semaines vouloir ramener le déficit public dès 2026 en dessous du plafond de 3% du PIB fixé par le Pacte de stabilité.

Cet engagement figure dans le plan de redressement des comptes publics examiné lors d'un conseil des ministres et que l'Italie doit adresser prochainement à la Commission européenne.

L'objectif de déficit est légèrement plus ambitieux que le ratio de 3% du PIB envisagé comme cible pour 2026 lors des dernières prévisions gouvernementales publiées en avril.

## COMMERCE

## Etats-Unis et Inde s'entendent pour renforcer leurs approvisionnements en minéraux critiques

Washington et New Delhi sont parvenus jeudi à un protocole d'accord non contraignant visant à renforcer leur coopération en matière de minéraux critiques en "exploitant les forces de chaque pays", selon un communiqué du département américain du Commerce.

La signature est intervenue à l'occasion de la visite du ministre indien du Commerce Piyush Goyal à Washington, afin de rencontrer son homologue américaine, Gina Raimondo.

Le protocole d'accord prévoit notam-

ment d'"identifier les équipements, services, politiques et meilleures pratiques", qui permettront d'avancer sur "l'exploration, l'extraction, la transformation, le raffinage, le recyclage et la récupération" des minéraux critiques.

L'objectif annoncé est en particulier d'"assurer de la "solidité des chaînes d'approvisionnement" en minéraux critiques, qui sont essentiels dans le développement des semi-conducteurs, des énergies propres ainsi que des batteries pour véhicules électriques. La Chine

est actuellement un acteur essentiel, contrôlant notamment plus de 65% des capacités de traitement des minéraux critiques, et même plus de 90% quand il s'agit de terres rares, de manganèse ou de graphite naturel, selon des données de l'OCDE.

Ce protocole intervient à l'occasion de la sixième réunion de négociations commerciales entre les deux pays, qui s'est conclue par la signature d'une série d'autres protocoles d'accord, notamment sur les semi-conducteurs et l'innovation.

## MARCHÉS BOURSIERS

## Les Bourses européennes ouvrent en légère baisse

Les Bourses européennes ont ouvert en léger recul vendredi, prudentes face à la montée des tensions au Moyen-Orient et dans l'attente de la publication du rapport sur

l'emploi américain de septembre. La Bourse de Paris perd 0,17% et Francfort 0,24% à l'ouverture, tandis que Londres recule de 0,23% dans les premiers échanges.

## La Bourse de Tokyo termine dans le vert, Hong Kong en nette hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en progression vendredi à l'issue d'une séance marquée par l'attente avant la publication de chiffres clés sur l'emploi américain, tandis que la place de Hong Kong est repassée dans le vert après des prises de bénéfices.

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei a gagné 0,22% à 38.635,62 points, lâchant cependant 3% sur l'ensemble de la semaine.

L'indice élargi Topix a pris 0,39% à

2.694,07 points. Le pétrole reprenait son souffle vers 06H00 GMT: le baril de West Texas Intermediate (WTI) lâchait 0,14%, à 73,61 dollars et celui de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,19% à 77,47 dollars. La monnaie japonaise se renforçait sensiblement vendredi vers 06H20 GMT, à 146,06 yens pour un dollar, contre 146,93 yens la veille à 21H00 GMT. Elle montait aussi par rapport à la monnaie unique européenne, à 161,15 yens pour un euro contre 162,08 yens jeudi. La

Bourse de Hong Kong était nettement dans le vert, l'indice Hang Seng gagnant 1,99% à 22.552,86 points. Elle avait fortement trébuché (-1,47%) la veille, les investisseurs prenant leurs bénéfices après avoir gagné plus de 20% en quelques séances de fortes hausses à la suite des mesures de relance annoncées la semaine dernière en Chine.

Les Bourses de Shanghai et Shenzhen sont restées fermées en raison d'une semaine fériée en Chine continentale.

## La Bourse de Tokyo termine dans le vert, Hong Kong en nette hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en progression vendredi à l'issue d'une séance marquée par l'attente avant la publication de chiffres clés sur l'emploi américain, tandis que la place de Hong Kong est repassée dans le vert après des prises de bénéfices.

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei a gagné 0,22% à 38.635,62 points, lâchant ce-

pendant 3% sur l'ensemble de la semaine. L'indice élargi Topix a pris 0,39% à 2.694,07 points.

Le pétrole reprenait son souffle vers 06H00 GMT: le baril de West Texas Intermediate (WTI) lâchait 0,14%, à 73,61 dollars et celui de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,19% à 77,47 dollars. La monnaie japonaise se renfor-

çait sensiblement vendredi vers 06H20 GMT, à 146,06 yens pour un dollar, contre 146,93 yens la veille à 21H00 GMT. Elle montait aussi par rapport à la monnaie unique européenne, à 161,15 yens pour un euro contre 162,08 yens jeudi.

La Bourse de Hong Kong était nettement dans le vert, l'indice Hang Seng gagnant 1,99% à 22.552,86 points. Elle

avait fortement trébuché (-1,47%) la veille, les investisseurs prenant leurs bénéfices après avoir gagné plus de 20% en quelques séances de fortes hausses à la suite des mesures de relance annoncées la semaine dernière en Chine.

Les Bourses de Shanghai et Shenzhen sont restées fermées en raison d'une semaine fériée en Chine continentale.

## LIBAN

## La Banque mondiale réoriente des fonds vers l'aide d'urgence

La Banque mondiale (BM) a annoncé jeudi la réorientation de fonds, initialement prévus pour des programmes de développement au Liban, vers l'aide d'urgence aux populations déplacées par les bombardements israéliens dans le sud du pays. "La Banque mondiale a activé son plan de réponse d'urgence afin de pouvoir réorienter les ressources prévues dans le

portefeuille du Liban afin de répondre aux besoins urgents de la population", a annoncé dans un communiqué l'institution basée à Washington.

La Banque dispose actuellement de 1,5 milliard de dollars de financement pour des programmes en cours au Liban, concernant une vingtaine de projets. Une partie de ce montant sera donc réorienté.

Cette aide d'urgence va être "mise en place en étroite coordination avec nos partenaires de développement et d'aide humanitaire", a-t-elle ajouté.

Selon des chiffres officiels, plus de 1,928 personnes sont tombées en martyrs au Liban depuis le début de l'agression sioniste avec des bombardements massifs sur le sud et la banlieue de Beyrouth.

## ENERGIE

## Le pétrole en nette hausse

Les cours du pétrole se sont envolés jeudi au diapason des inquiétudes du marché quant à la situation au Proche orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a gagné 5,03%, pour clôturer à 77,62 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) avec échéance en novembre a lui pris 5,15%, à 73,71 dollars. Les deux variétés sont remontées à leur plus haut niveau depuis un mois.

## CHANGES

## Le dollar domine de nouveau après une mauvaise passe

Le dollar poursuivait son avancée jeudi, entraîné par un changement de perspective des cambistes, qui voient la Réserve fédérale américaine (Fed) plus ferme que prévu et les autres grandes banques centrales plus accommodantes, sur fond d'aversion pour le risque. Le Dollar Index, qui compare la devise des Etats-Unis à un panier de six devises, est monté jusqu'à 102,1, au plus haut depuis un mois et demi.

Le "greenback" - l'un des surnoms de la monnaie américaine - a aussi frôlé le seuil symbolique de 1,10 dollar pour un euro.

"Nous sommes sur la continuité de ce qu'on a vu depuis le début de la semaine", a commenté Brad Bechtel, de Jefferies.

Cours de jeudi Cours de mercredi  
21H00 GMT 21H00 GMT

EUR/USD	1,1031	1,1045
EUR/JPY	162,09	162,28
EUR/CHF	0,9407	0,9384
EUR/GBP	0,8404	0,8324
USD/JPY	146,93	146,92
USD/CHF	0,8529	0,8497
GBP/USD	1,3124	1,3268.

## ETATS UNIS

## L'activité dans les services en septembre au plus haut depuis février 2023

L'activité dans les services aux Etats-Unis a grimpé plus qu'attendu en septembre, s'établissant à son plus haut niveau depuis février 2023, malgré des incertitudes liées à l'élection du 5 novembre notamment, mais aussi à la grève des dockers.

L'indice mesurant cette activité est de 54,9%, contre 54,5% en août, selon l'enquête publiée jeudi par la fédération professionnelle ISM. Un indice supérieur à 50% indique une croissance de l'activité. C'est mieux qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur 51,8%. Cette croissance s'explique par des hausses importantes des indices mesurant "l'activité des entreprises et les nouvelles commandes", détaille Steve Miller, responsable de cette enquête pour ISM, cité dans le communiqué. "Cependant, les inquiétudes concernant l'incertitude politique sont plus répandues que le mois dernier", a-t-il souligné, alors que les électeurs américains devront choisir dans un mois entre Kamala Harris et Donald Trump. En outre, bien que l'inflation ait fortement ralenti, "le prix des fournitures reste un problème", et une des entreprises ayant répondu à l'enquête "s'est dite préoccupée par d'éventuels problèmes de main-d'oeuvre portuaire". Quelque 45.000 membres du syndicat des dockers (ILA) sont en grève depuis mardi dans 36 ports des Etats-Unis, sur la côte Est et dans le Golfe du Mexique, faute d'entente sur un nouvel accord social de six ans. Steve Miller souligne par ailleurs que la première baisse des taux de la banque centrale américaine (Fed) depuis 2020, le 18 septembre, "a été bien accueillie", mais que "les coûts et la disponibilité de la main-d'oeuvre restent une préoccupation dans la plupart des secteurs".

## SOLIDARITÉ NATIONALE

## Journée d'information sur la sensibilisation de la femme au foyer à l'importance de la formation pour créer des micro-entreprises

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé, jeudi à Alger, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, les activités d'une journée d'information sur "la sensibilisation de la femme au foyer à l'importance de la formation pour créer des micro-entreprises".

Dans son allocution lors de cette rencontre organisée sous le slogan: "Femme au foyer : formation, accompagnement et créativité", Mme Krikou a évoqué le programme intersectoriel d'appui à l'implication de la femme dans la production nationale, lancé en 2021 et visant à "encourager l'entrepreneuriat féminin" avec comme principaux axes "la formation, le soutien et la sensibilisation".

La ministre a mis en avant les efforts consentis par le secteur de la solidarité nationale pour encourager la femme à contribuer à la production nationale, citant "les activités des cellules de proximité de solidarité relevant de l'Agence de développement social (ADS), visant à sensibiliser à l'importance de bénéficier de la formation et de contribuer à la production nationale".

Mme Krikou a souligné l'importance d'avoir une attestation de formation pour bénéficier des mécanismes d'appui disponibles, dont l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM). Pour sa part, M. Merabi a évoqué les mesures prises au niveau de son secteur pour permettre à la femme au foyer de bénéficier de formations qualificatives au niveau des établissements de formation professionnelle, rappelant l'organisation entre 2021 et 2024, de plusieurs campagnes de sensibilisation pour faire connaître les spécialités disponibles au profit de cette catégorie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme intersectoriel dans le domaine de la formation, le ministre a fait état "de l'introduction de plusieurs nouvelles spécialités de formation des-

tinées à la femme au foyer et à la femme rurale, en sus des mesures d'accompagnement pour la commercialisation des produits de cette catégorie à travers l'organisation d'expositions dans les différents wilayas".

Lors de cette rencontre, une campagne de sensibilisation à l'importance de la formation pour créer des micro-entreprises a été organisée par les cellules de proximité en coordination avec le secteur de la formation professionnelle, en vue de mettre en exergue les offres et les spécialités disponibles au profit de cette catégorie, ainsi que de faire connaître les mécanismes de soutien à l'entrepreneuriat. En marge de cette journée d'information, une exposition sur les produits et les créations de la femme au foyer dans divers domaines a été organisée.

1<sup>ER</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL SUR "L'ARGANIER À MOSTAGANEM  
Créer des passerelles d'échange d'expériences pour développer des produits de l'argan (Congrès international)

Les participants au 1<sup>er</sup> Congrès international sur "l'arganier, situation en Algérie", dont les travaux ont pris fin, jeudi à Mostaganem, ont mis l'accent sur l'importance de créer des passerelles d'échange d'expériences scientifiques et techniques pour développer différents produits d'argan et faire la promotion de ses multiples usages. La chercheuse et universitaire de Gènes, en Italie, Tania Simona, a souligné que les universités ont un rôle important pour développer les recherches sur les plantes médicinales et que l'arganier a plusieurs utilisations médicinales. L'intervenante, qui exerce à la chaire de

l'UNESCO des plantes médicinales et des traditions méditerranéennes (université de Salerno en Italie) et la chaire de l'UNESCO d'anthropologie de la biosphère, de la santé et des systèmes de santé (Université de Gènes), a ajouté que l'objectif est de développer des relations entre tous les acteurs de ce domaine, notamment les agriculteurs et les habitants des zones forestières, et de recueillir les compétences, les traditions et les expériences locales liées à l'arganier. Pour sa part, Cristina Exposito, professeur à l'Université espagnole de Valence, a déclaré que ce Congrès est une opportunité pour créer des liens et développer des

relations de recherche liées à ce type d'arbre. Le président de l'Académie pharmaceutique de la province espagnole de Valence, Gerardo Stubing Martínez, a de son côté animé une communication sur les multiples utilisations de l'huile d'argan dans les domaines médical et cosmétique. Le même conférencier, également professeur à l'Université de Valence, a déclaré que l'huile d'argan possède des caractéristiques et des avantages qui en font une substance nécessaire, que ce soit à titre préventif ou thérapeutique, notamment dans la production d'huiles corporelles, de crèmes pour la peau et le visage, de

lotions et d'autres. Pour rappel, ce congrès a été organisé, deux jours durant, par l'Ecole nationale supérieure des sciences biologiques (Oran) et la Fondation méditerranéenne pour le développement durable "Djanattu El-Arif" (Mostaganem), avec la participation d'enseignants et chercheurs d'Algérie, de Jordanie, France, Espagne, Italie, Canada, et des Etats-Unis d'Amérique ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

## ANALPHABÉTISME

## Plus de 30.000 nouveaux apprenants inscrits à l'échelle nationale dans les classes d'alphabétisation de l'association "Iqraa"

L'effectif total des apprenants inscrits dans les cours d'alphabétisation de l'association "Iqraa" à l'échelle nationale a atteint, au titre de cette année scolaire (2024-2025), plus de 30.000 personnes des deux sexes, a déclaré, jeudi à Ain Temouchent, le président de cette association, Hocine Khalid. M. Khalid a indiqué à l'APS, lors de sa supervision, à partir de la wilaya d'Ain Temouchent, de la cérémonie de lancement de la nouvelle année scolaire des cours d'alphabétisation, que l'association "Iqraa" a recensé, cette année, plus de 30.000 nouveaux inscrits dans les quatre niveaux des cours d'alphabétisation, encadrés par cette dernière au niveau national, saluant au passage les efforts conjoints des autori-

tés locales et de la société civile qui ont "fortement contribué au recul du taux d'analphabétisme".

Le président de l'association "Iqraa" a, d'autre part, mis en relief le choix opéré par le ministère de l'Education nationale de consacrer, tant au niveau des classes régulières que dans les cours d'alphabétisation, du thème de la sécurité routière pour l'inauguration de l'année scolaire, soulignant dans ce contexte le rôle important joué par l'association "Iqraa" dans la sensibilisation des élèves et des apprenants des cours d'alphabétisation sur les dangers des accidents de la route.

Le président de cette association nationale a aussi mis en valeur les efforts du ministère de l'Education na-

tionale, qui a inclus, ces dernières années, des cours en lien avec la sécurité routière dispensés aux élèves des trois cycles d'enseignement. Le nombre de nouveaux apprenants inscrits dans les cours d'alphabétisation encadrés par l'association "Iqraa" a atteint, cette année dans la wilaya d'Ain Temouchent, 1.050 personnes, dont 950 femmes et 100 hommes, selon le président du bureau de wilaya de l'association, Ali Benzina. Il convient de signaler qu'à cette occasion, une visite des classes d'alphabétisation encadrées par la même association a été organisée, lors de laquelle les lauréats de l'enseignement de base, session juin, ont été honorés.

APS

## AGRICULTURE

## Lancement de la campagne labours-semailles de la nouvelle saison agricole à Guelma

Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025 dans la wilaya de Guelma, où une superficie de près de 100.000 hectares devra être ensemencée de différents types de céréales, a été donné, jeudi après-midi, dans une atmosphère empreinte d'optimisme. "Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour réussir la nouvelle saison agricole et contribuer, ainsi, à la réalisation de la stratégie nationale visant à atteindre l'autosuffisance dans le domaine des céréales et à assurer la sécurité alimentaire", a indiqué le wali, Mme Houria Aggoun dans une déclaration aux médias lors de la supervision du lancement de la campagne dans une exploitation agricole privée de la commune de Guelma.

La superficie totale ciblée par la campagne est estimée à 99.802 hectares, répartis entre 67.000 hectares de blé dur, 20.000 hectares de blé tendre, 12.000 hectares d'orge et 802 hectares de maïs. Le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia, a affirmé, pour sa part, que les récentes précipitations ont encouragé les agriculteurs à entamer les labours avant le début officiel de la campagne, notant que les superficies labourées à ce jour dépassent les 75.000 hectares à travers les 34 communes de la wilaya.

Le président de la Chambre de l'agriculture de Guelma, Amar Lahdidi, a indiqué, de son côté, que la wilaya compte un total de 7.000 agriculteurs actifs produisant différentes espèces de céréales, avant d'assurer que toutes les mesures ont été prises pour permettre au plus grand nombre possible d'agriculteurs de participer au programme de production céréalière afin d'atteindre les "ambitieux objectifs fixés".

FORMATION PROFESSIONNELLE  
Bouira: plus de 10.400 nouveaux postes pédagogiques de formation professionnelle

Plus de 10.400 nouveaux postes pédagogiques sont offerts par le secteur de la formation professionnelle pour la session de ce mois d'octobre à Bouira, dont 5.409 postes en formations diplômantes, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du secteur. "Nous avons 10.434 nouveaux postes pédagogiques, pour la rentrée de la formation professionnelle dans sa première session d'octobre 2024 à Bouira, dont 5025 places réservées à des formations qualifiantes dans leurs différents modes et dispositifs", a déclaré Idir Chachoua, responsable à la direction de la formation et de l'enseignement supérieures (DFP). Il a précisé que la prochaine rentrée professionnelle comptera exactement 10.434 nouveaux stagiaires outre 4385 autres à reconduire, soit un total de 14.819 stagiaires.

Les nouvelles places pédagogiques concernent aussi la formation au profit des personnes à besoins spécifiques et des femmes au foyer, la formation en milieu rural, ainsi que la formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage au nombre de (1570 stagiaires). A travers toutes ces formations, le secteur est "axé sur les branches professionnelles prioritaires", dont l'agriculture, l'agroalimentaire, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'électricité, la restauration, l'hôtellerie et l'artisanat, les ressources hydriques et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables.

A Bouira, le secteur compte 6 Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), un Institut d'enseignement professionnel (IEP), et 23 Centres de la formation professionnelle (CFPA), ainsi que quatre annexes, selon les détails fournis par le même responsable. Dix écoles privées ouvrent également leurs portes en ce mois d'octobre à Bouira pour accueillir les stagiaires de la formation professionnelle.



## MORT D'UN AFRO-AMÉRICAIN À MEMPHIS (USA) Trois policiers reconnus coupables (Tribunal fédéral)

Trois policiers poursuivis pour le passage à tabac ayant entraîné la mort d'un jeune Afro-Américain, Tyre Nichols, ont été reconnus coupables jeudi de subornation de témoin par un tribunal fédéral mais ont été acquittés des charges les plus sérieuses.



L'interpellation violente en janvier 2023 à Memphis, dans le sud des Etats-Unis de Tyre Nichols, 29 ans, avait suscité un vif émoi national. Une vidéo diffusée alors montrait le jeune homme battu sans relâche par cinq policiers. Il était décédé trois jours plus tard à l'hôpital. Les agents lui reprochaient une infraction au code de la route. Les cinq policiers avaient été licen-

ciés et inculpés par l'Etat du Tennessee, puis au niveau fédéral par un grand jury. Deux d'entre eux avaient plaidé coupable depuis.

Les trois autres ont été reconnus coupables jeudi de subornation de témoin et, l'un pour avoir, sous couvert de son statut porté atteinte aux droits d'un individu. Ils ont toutefois été acquittés des charges les plus graves. Le prononcé de leur

peine se tiendra en janvier 2025. Ils encouront jusqu'à 20 ans de prison. "Tyre devrait être en vie aujourd'hui, et bien que rien ne puisse le ramener, les verdicts de culpabilité prononcés aujourd'hui apportent un certain degré de responsabilité pour sa mort insensée et tragique", a salué sa famille dans un communiqué partagé par ses avocats.

## CANADA

### Fin de grève pour les dockers du port de Montréal

Les dockers du port de Montréal, le deuxième plus important du Canada, ont mis fin jeudi matin à une grève de trois jours qui a paralysé 40% du trafic de conteneurs, sans avoir trouvé d'accord avec leur employeur. "La grève de trois jours est bien terminée", a déclaré Isabelle Pelletier, porte-parole de

l'Association des employeurs maritimes (AEM), ajoutant que les négociations n'avaient pas avancé mais que le Service fédéral de négociation avait convoqué les parties pour "une rencontre de médiation" vendredi matin. De son côté, le Syndicat des débardeurs reproche à l'employeur d'avoir re-

fusé de discuter. "En trois jours seulement, les impacts sur nos quais se chiffrent à plus de 1.300 conteneurs cloués au sol, incluant des denrées et produits médicaux, plus de 11.500 conteneurs retardés", a précisé jeudi Renée Larouche, porte-parole de l'Administration portuaire de Montréal (APM). Chaque

jour de grève met à risque 91 millions de dollars canadiens (60 millions d'euros) d'activités économiques, estimait l'APM au début de la grève, soulignant que "6 milliards de dollars en valeur de marchandises devaient transiter par le Port de Montréal au cours des prochaines semaines".

## AÉROPORTS EUROPÉENS

### Hausse de plus de 5% sur un an du trafic en juillet-août (organisation)

Les aéroports européens ont accueilli plus de 5% de passagers supplémentaires sur un an en juillet et août, leur période de pointe, dépassant les niveaux d'avant la pandémie, a révélé vendredi leur principale organisation. "Le trafic passagers dans les aéroports européens a augmenté

de 5,6% en août par rapport au même mois de l'année dernière, une performance encore meilleure que le mois précédent (+5,1%)", a souligné ACI Europe dans un communiqué. "Les volumes de passagers ont donc largement dépassé (+2,3%) le niveau d'avant la crise sanitaire en

août 2019", selon la même source, après +2,1% en juillet. En août, "le pic des voyages aériens en Europe", la croissance du trafic sur un an a été stimulée par le trafic international (+7,1%) tandis que les liaisons intérieures sont restées quasi stables (-0,2%) sur un an.

## BOSNIE

### Au moins 14 morts dans de fortes inondations

Au moins 14 personnes sont mortes vendredi en Bosnie après des inondations causées pas des pluies diluviennes et des glissements de terrain, un bilan qui pourrait s'alourdir à mesure que les secours atteignent les villages touchés. "Pour l'instant, nous avons trouvé 14 corps dans la région de Jablanica. Malheureusement il y a de fortes chances que ce ne soit pas le bilan final", a déclaré aux médias Darko Jukan, porte-parole du gouvernement de cette région à cheval entre le centre et le sud de

la Bosnie, à environ 70 km au sud-ouest de Sarajevo. Les fortes pluies qui se sont abattues sur la Bosnie centrale ces dernières 24h ont causé des inondations et d'importants glissements de terrain, en particulier à Jablanica, à environ 70km au sud-ouest de Sarajevo. Cette ville de 4.000 habitants, située près du lac artificiel du même nom, a été particulièrement touchée. Elle est coupée du monde depuis vendredi matin, les glissements de terrain empêchant tout véhicule de s'en approcher au plus

près. Sur certains photos partagées sur les réseaux sociaux, on peut voir la route coupée par des monceaux de boue, et la ville presque engloutie. "On ne peut ni entrer ni sortir de Jablanica en ce moment", ont indiqué les services de secours dans la matinée. A Kiseljak, à une vingtaine de km au sud-ouest de Sarajevo, l'administration fédérale de protection civile a indiqué qu'une grande partie de la population est en danger en raison des inondations et des glissements de terrain. Pompiers, police et services

publics sont mobilisés, mais une aide supplémentaire est nécessaire pour maîtriser la situation et atténuer les conséquences des tempêtes et des précipitations, a déclaré ce matin la protection civile. En Croatie voisine, une alerte rouge aux inondations a été lancée par les autorités autour du port de Rijeka, en Istrie, et dans le centre du pays. Dans un communiqué, elles ont prévenu qu'il fallait s'attendre à des inondations dans plusieurs villes, des coupures de courant et d'eau.

APS

## RD CONGO

### 87 morts dans le naufrage d'un bateau sur le lac-Kivu (nouveau bilan)

Au moins 87 personnes ont été tuées jeudi dans le naufrage d'un bateau de transport sur le lac-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon un nouveau bilan fourni par les autorités locales. Le navire "MV MERDI", en provenance de Minova dans la province du Sud-Kivu, a chaviré près du port de Kituku, un quartier périphérique de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est).

Les autorités du Nord-Kivu ont fait état également de 78 personnes portées toujours disparues. Le nombre des passagers à bord reste toujours inconnu. Le navire a chaviré à environ 700 m du port d'accostage après qu'il n'a pu tenir face à la vitesse d'une vague violente. Un précédent bilan a fait état de 50 morts.

## NIGERIA

### 36 morts dans le naufrage d'un bateau (nouveau bilan)

Au moins 36 personnes ont trouvé la mort lors du naufrage d'un bateau transportant près de 300 passagers dans le centre-nord du Nigeria, ont indiqué jeudi les secours dans un nouveau bilan. A la suite de cet accident survenu mardi sur le fleuve Niger, quelque 150 passagers sur les quelque 300 à bord du bateau ont pu être secourus mais il n'y a désormais plus "aucune possibilité" de retrouver les autres passagers en vie, a déclaré un porte-parole des services de secours, Ibrahim Audu Husseini.

Un précédent bilan a fait état de 16 morts. Les passagers, des femmes et des enfants pour la plupart, se rendaient dans une localité éloignée lorsque l'accident est survenu mardi, a dit Abdullahi Baba Arah, responsable de l'agence de secours d'urgence pour l'Etat de Niger.

Il a précisé que le bateau transportait presque 300 personnes sur la rivière Niger à Gbajibo, près de Mokwa, lorsqu'il a connu des difficultés vers 20H30 (19H30 GMT). Au moins 36 corps ont été retrouvés, a indiqué le porte-parole de l'agence de secours d'urgence Ibrahim Audu Husseini. "Nous nous attendons à en retrouver plus", a-t-il dit. Les accidents de bateau sont fréquents au Nigeria sur les cours d'eau, en particulier durant la saison des pluies.

## NIGERIA

### 16 morts et des dizaines de disparus dans le naufrage d'un bateau

Au moins 16 personnes sont mortes et plusieurs dizaines sont portées disparues à la suite du naufrage d'un bateau transportant près de 300 passagers dans le centre-nord du Nigeria, ont indiqué des responsables mercredi. Les passagers, des femmes et des enfants pour la plupart, se rendaient dans une localité éloignée lorsque l'accident est survenu mardi, a dit Abdullahi Baba Arah, responsable de l'agence de secours d'urgence pour l'Etat de Niger. M. Baba Arah n'a pas exposé la cause de l'accident, mais il a assuré que "de courageux plongeurs locaux" avaient aidé à retrouver quelque 150 survivants.

Il a précisé que le bateau transportait presque 300 personnes sur la rivière Niger à Gbajibo, près de Mokwa, lorsqu'il a connu des difficultés vers 20H30 (19H30 GMT). Au moins 16 corps ont été retrouvés, a indiqué le porte-parole de l'agence de secours d'urgence Ibrahim Audu Husseini, en précisant qu'il s'agissait de "deux femmes et 14 hommes". "Nous nous attendons à en retrouver plus", a-t-il dit mercredi soir. Les accidents de bateau sont fréquents au Nigeria sur les cours d'eau peu régulés, en particulier durant la saison des pluies. Le mois dernier, un bateau surchargé a coulé alors qu'il transportait plus de 50 passagers pour la traversée de la rivière Gummi dans l'Etat de Zamfara (nord-ouest). Plus de 40 d'entre eux auraient péri dans le naufrage.

## PRODUCTION DES MÉDICAMENTS Les médicaments du cancer produits localement couvriront 60% des besoins nationaux à la fin 2024 (ministre)

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun a souligné, jeudi à Oran, que les médicaments du cancer produits localement couvriront 60% des besoins des malades, vers la fin de l'année en cours. Après avoir valorisé la production de l'insuline localement en faveur des malades diabétiques, le ministre a souligné, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection à la wilaya, que les médicaments du cancer produits localement devront couvrir 60% des besoins des cancéreux d'ici la fin de l'année en cours.

A noter que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a inspecté le laboratoire de fabrication de médicaments anticancéreux "PurLab" dans la commune d'El Kerma, qui entrera en production dans les prochains mois. Ce laboratoire comprend trois unités, dont deux spécialisées dans la production de médicaments chimiques anticancéreux, tandis que la troisième devra produire des médicaments biologiques. Ces unités entreront en production, avant la fin de l'année en cours, selon les explications fournies sur place. Par ailleurs et sur un autre plan, M. Aoun s'est enquis du développement de la production de l'usine d'automobile de la marque Fiat à la zone industrielle de Tafaoui, qui a atteint 70% de sa capacité productive, signalant qu'elle atteindra 24.000 véhicules convenus, vers la fin de l'année en cours, et devra passer à 90.000 véhicules en 2025.

Il a ajouté que l'usine produit, actuellement, quatre modèles de véhicules à l'heure de type "Fiat 500", 13 véhicules à l'heure de type Doblo. Lors de sa visite à l'usine automobile Fiat Algérie à Tafaoui, le ministre a supervisé la cérémonie de signature de quatre accords avec des sous-traitants locaux spécialisés dans la fabrication de certaines pièces automobiles, comme les vitres et les roues. M. Aoun a conclu sa visite en inspectant le laboratoire "Word Medecine Limited", qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et la Turquie, indiquant que le partenariat entre les deux pays, jugé efficace, comprend des projets dans plusieurs domaines, notamment le fer, l'acier, le textile et les industries de transformation.

Dans le même laboratoire, le ministre a supervisé l'inauguration d'une unité de production de sprays nasaux. Lors de la présentation d'un exposé sur les projets de ce laboratoire de production de médicaments en aérosol, le ministre a souligné "la nécessité d'accélérer le lancement de la production de salbutamol en aérosol pour le marché national, d'autant que ce produit est actuellement importé".

APS

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LA DIPHTÉRIE Saihi : baisse du nombre de cas de paludisme à Timiaouine

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a annoncé, jeudi depuis Timiaouine, la baisse du nombre de cas de paludisme récemment enregistrés dans la région, rassurant quant à la disponibilité du traitement de cette maladie.



Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans une polyclinique à Timiaouine, le ministre a précisé que "le nombre de cas de paludisme a diminué", indiquant que "le nombre des cas enregistrés jeudi est passé à 24 contre plus de 127 le week-end dernier". Le traitement est disponible

pour la prise en charge des cas enregistrés dans la région qui, a-t-il fait savoir, a bénéficié, jeudi, de 920 boîtes en attendant les 1300 doses devant être fournies vendredi. Ces démarches doivent être accompagnées d'une campagne de vaccination contre la diphtérie au profit de tous les habitants de la commune qui n'a

enregistré aucun cas jusqu'à présent, a souligné le ministre. M. Saihi a annoncé le projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits, indiquant que le secteur de la santé dans la région sera doté de deux ambulances. Les autorités locales prennent en charge tous les cas enregistrés, a-t-il rassuré, remerciant

le personnel de santé pour les efforts déployés. Accompagné d'une délégation du secteur de la santé et des autorités locales, M. Saihi s'est enquis des cas enregistrés et des conditions de leur prise en charge, donnant des instructions pour la prise en charge des malades et la vaccination de toutes les franges.

## Cas de paludisme et de diphtérie dans le Sud : vaccination impérative de tous les habitants des régions affectées (Saihi)



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté, vendredi depuis Bordj Badji Mokhtar, sur l'impératif de vacciner tous les habitants des régions ayant enregistré

des cas de diphtérie et de paludisme. S'exprimant en marge de sa visite d'inspection à l'hôpital du Chahid "Tati Argali" à Bordj Badji Mokhtar, M. Saihi a mis en avant

l'impérative vaccination de tous les habitants des régions ayant enregistré des cas de paludisme ou de diphtérie et des régions voisines, "étant un moyen nécessaire pour les protéger contre la maladie". Le ministre a estimé que l'éradication de ces maladies était imminente grâce notamment à la "disponibilité des médicaments après l'approvisionnement de la région en plus de 920 boîtes, tout en optant pour les antipaludéens injectables, à quoi s'ajoutent les efforts des autorités locales qui ont évacué les eaux stagnantes, propices à la prolifération des moustiques porteurs de Paludisme". Dans le même sillage, le ministre a affirmé qu'"aucun cas de diphtérie n'a été enregistré dans la commune de Timiaouine, relevant de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar", tandis que la vaccination demeure "le moyen le plus efficace pour la prévention", a-t-il précisé. Accompagné d'une délégation du secteur de la santé et des autorités locales, M. Saihi s'est enquis des cas enregistrés et des conditions de leur prise en charge, donnant des instructions pour la prise en charge des malades et la vaccination de toutes les franges.

## Les équipes médicales de la Protection civile poursuivent la campagne de vaccination

Les équipes de la caravane médicale de la Protection civile poursuivent la campagne de vaccination et la prise en charge sanitaire à Timiaouine (Bordj Badji Mokhtar) et à Tin Zaouatine (In Guezzam), dans

le cadre du soutien aux équipes médicales présentes sur place à la suite de l'apparition de cas de diphtérie et de paludisme dans certaines wilayas du sud du pays, a indiqué jeudi un communiqué de la

Protection civile. Auparavant, une mission médicale conjointe entre le ministère de la Santé et la Protection civile, accompagnée d'un lot de médicaments et d'équipements et de fournitures nécessaires vi-

sant à renforcer la prise en charge des patients, a été dépeçhée vers les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

## EPIDÉMIE DE MARBURG Le Rwanda va commencer prochainement des essais de vaccin

Le Rwanda est sur le point de lancer dans les prochaines semaines des essais cliniques de vaccins et de traitements contre la maladie de Marburg, a déclaré jeudi le ministère de la Santé rwandais.

"Cela fait partie de nos efforts pour aider les gens à se rétablir rapidement en utilisant des vaccins et des médicaments spécifiquement développés pour lutter contre cette épidémie, actuellement en phase finale de recherche", a déclaré le ministre, Sabin Nsanziimana. Et d'ajouter: "Nous collaborons avec les sociétés pharmaceutiques qui les ont développés, aux côtés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour accélérer le processus grâce à une collaboration multilatérale". Le Rwanda lutte contre sa première épidémie de cette fièvre virale qui a



fait 11 morts. La maladie a été détectée fin septembre, avec 36 cas signalés jusqu'à présent, selon les données du ministère de la Santé.

## CANCER DU POUMON La mortalité chuterait fortement avec des jeunes générations sans tabac (étude)

Interdire la vente de tabac aux jeunes nés entre 2006 et 2010 pourrait éviter près de 1,2 million de morts d'un cancer du poumon d'ici la fin du siècle, selon une étude pilotée par l'agence pour le cancer de l'OMS, le CIRC, et publiée jeudi. Le tabagisme est le principal facteur de risque de cancer du poumon, cancer le plus fréquent et le plus meurtrier dans le monde.

Si la tendance actuelle se poursuit, plus de 2,95 millions de décès d'un cancer du poumon pourraient concerner les personnes nées entre début 2006 et fin 2010 - une cohorte de plus de 650 millions de personnes -, estiment les auteurs de l'étude publiée dans *The Lancet Public Health*. Mais si les ventes de tabac étaient interdites pour cette génération, près de 1,2 million de ces morts pourraient être évitées d'ici 2095, selon ce travail de modélisation, l'un des premiers à évaluer l'impact d'une "génération sans tabac".

Globalement, plus de décès par cancer du poumon seraient potentiellement évitables chez les

hommes (45,8%) que chez les femmes (30,9%), estime l'étude, qui couvre 185 pays et s'appuie notamment sur des données de mortalité et d'incidence du cancer sur les cinq continents. Une tendance "probablement liée à la prévalence plus élevée et à l'apparition plus précoce du tabagisme chez les hommes", notent les chercheurs, également membres des universités de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), de Pretoria (Afrique du Sud), d'Otago (Nouvelle-Zélande), d'Ouro Preto (Brésil), de l'American Cancer Society et du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies.

Mais dans certaines régions du monde, comme l'Amérique du nord, certaines parties de l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la proportion de décès évitables grâce à cette génération sans tabac serait plus élevée chez les femmes que chez les hommes. C'est chez les femmes en Europe occidentale (77,7%) et chez les hommes en Europe centrale et orientale (74,3%) que le pourcentage de décès évita-

bles apparaît le plus élevé au niveau régional.

Des initiatives pour une "génération sans tabac" ont été lancées dans plusieurs pays, comme la Nouvelle-Zélande, ou dans diverses régions d'Australie et des Etats-Unis. En Nouvelle-Zélande, pionnière pour avoir voté en 2022 l'interdiction de vendre des cigarettes aux personnes nées après 2008, le nouveau gouvernement conservateur a annoncé fin 2023 l'abandon de ces mesures.

A l'inverse, en Angleterre, le Premier ministre travailliste Keir Starmer compte reprendre le projet du conservateur Rishi Sunak pour que les moins de quinze ans d'aujourd'hui ne se voient jamais vendre légalement de cigarettes. Une politique de "génération sans tabac" ne suffira cependant pas face au fléau du tabagisme, soulignent les auteurs de l'étude. Pour le réduire, ils rappellent l'importance de mesures éprouvées, comme l'augmentation des taxes, les lieux sans tabac ou le soutien au sevrage.

## VIRUS DU MPOX RD Congo : la campagne de vaccination repoussée

Le lancement de la campagne de vaccination contre le mpxv, prévu initialement mercredi en République démocratique du Congo (RDC), a été repoussé notamment en raison de retards dans l'acheminement des précieuses doses, ont rapporté des médias mardi citant des autorités sanitaires. "Nous ne prévoyons pas de commencer le 2" octobre, a indiqué aux médias M. Nanou Yanga, du Programme élargi de vaccination (PEV), organisation chargée de la vaccination dans le pays et rattaché au ministère de la Santé.

Une nouvelle date n'a pas été clairement communiquée à ce stade par les autorités du vaste pays d'Afrique centrale de loin le plus touché au monde par le virus. Dans le Sud-Kivu (est), où l'épidémie actuelle est apparue il y a un an, des cargaisons de vaccins sont arrivées lundi soir dans la capitale provinciale Bukavu. Cette livraison tardive "nous oblige à lancer la première phase de vaccination dans une semaine" seulement, a déclaré aux médias le ministre provincial de la Santé Théophile Walulika. La vaccination à Kinshasa, qui connaît une récente augmentation des cas de contamination, pourrait ne pas commencer avant deux ou trois semaines, selon M. Yanga.

"Nous avons observé une augmentation rapide du nombre de cas à Kinshasa, ce qui est très inquiétant", a alerté la semaine dernière lors d'un briefing Ngashi Ngongo, chef de cabinet et chef du bureau exécutif de l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC). Le nombre exact des contaminations n'a pas été précisé mais le spectre d'une "expansion rapide" du virus dans la capitale congolaise surpeuplée inquiète les autorités sanitaires.

La RDC a reçu le mois dernier 265.000 vaccins donnés par l'Union européenne et les Etats-Unis, fabriqués par le laboratoire danois Bavarian Nordic. Les doses, qui doivent être conservées à -20 C, ont été stockées dans la capitale Kinshasa avant de commencer à être déployées à travers le pays.

Le pays a enregistré 26.267 cas de mpxv et 833 décès liés à la maladie depuis le début de l'année, selon les chiffres officiels. L'OMS a déclenché mi-août son plus haut degré d'alerte mondial. Le virus auparavant appelé la variole du singe est désormais présent dans 14 pays en Afrique dont le Burundi, le Congo-Brazzaville et la République centrafricaine, selon l'Africa CDC.

## Afrique : 866 décès depuis le début de l'année (Africa CDC)

Un total de 866 personnes sont décédées du mpxv en Afrique depuis le début de l'année selon un dernier bilan de l'agence sanitaire Africa CDC, publié jeudi. Quelque 34.297 cas ont été recensés depuis janvier à travers les cinq régions africaines, dont 38 au Ghana où la maladie n'avait pas encore été repérée jusqu'ici, a précisé l'agence sanitaire de l'Union africaine. Cela porte à 16 le nombre de pays africains où le mpxv a été officiellement détecté, selon l'Africa CDC.

"L'épidémie n'est pas sous contrôle", a déclaré Dr Jean Kaseya, directeur général de l'Africa CDC lors d'une conférence de presse. Environ 2.500 nouveaux cas hebdomadaires ont été recensés ces dernières semaines, a-t-il ajouté, déplorant également que le taux de tests pour confirmer la présence de la maladie reste "trop faible". Le mpxv, appelé auparavant variole du singe, est une maladie virale qui se propage de l'animal à l'homme mais se transmet aussi entre humains, provoquant fièvre, douleurs musculaires et lésions cutanées.

La recrudescence du mpxv sur le continent et l'apparition d'un nouveau variant (clade 1b) ont poussé l'OMS à déclencher mi-août son plus haut degré d'alerte mondiale. Le clade 1b a été recensé en RDC, au Burundi, au Kenya, en Ouganda et au Rwanda, selon l'Africa CDC.

Le lancement de la campagne de vaccination en République démocratique du Congo (RDC), épicentre de l'épidémie, initialement prévue mercredi, a été retardée sine die par les autorités sanitaires congolaises. Elle devrait commencer dans deux jours, a affirmé M. Kaseya aux journalistes. Le Rwanda a commencé à vacciner le 17 septembre.

## LIBAN Le système de santé a du mal à répondre aux besoins (OMS)

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré mercredi soir que le système de santé libanais a du mal à répondre aux besoins alors que l'entité sioniste poursuit ses attaques. "Les décès au Liban ont augmenté, les hôpitaux sont surpeuplés de blessés et le système de santé est faible en raison de crises successives et a du mal à répondre aux grands besoins", a-t-il déploré dans un message sur la plateforme X.

Ghebreyesus a expliqué avoir rencontré les



ambassadeurs des pays de la Ligue arabe à Genève pour discuter de la situation sanitaire au Liban et dans la région indiquant qu'ils étaient d'accord sur la nécessité de protéger les patients, les agents de santé et les civils, y com-

pris les réfugiés, et de leur garantir la fourniture de services de santé. "Ce dont les peuples de toute la région du Moyen-Orient ont besoin, c'est de la paix, et la violence doit cesser pour éviter de nouvelles pertes et souff-

rances", a-t-il insisté. Il a en outre souligné qu'une nouvelle escalade du conflit aurait des conséquences désastreuses pour la région, notant que "le meilleur remède est la paix".

APS

Vendredi 4 - samedi 5 octobre 2024

# MORT SUBITE DU SPORTIF

## De quoi s'agit-il ?

Tous les ans, environ 1 000 personnes décèdent soudainement au cours d'un exercice physique. Cela s'appelle la mort subite du sportif. Le cardiologue François Carré explique de quoi il s'agit et comment la prévenir.

Chaque année, en France, 1 000 sportifs décèdent d'une mort subite lors d'une pratique sportive. On appelle ce phénomène, la "mort subite du sportif". En association avec la Fondation Cœur et Recherche, le professeur François Carré, cardiologue, nous en dit plus.

### LA MORT SUBITE DU SPORTIF TOUCHÉ SURTOUT LES HOMMES

Arnaud Fay a 36 ans lorsqu'il termine un semi-marathon (en 1h45) et s'effondre en passant la ligne d'arrivée. Son cœur s'est arrêté, sans prévenir. Heureusement pour lui, le poste de secours de l'événement sportif parvient à réagir immédiatement et à le réanimer. Il vient de subir une "mort subite ressuscitée", lui explique-t-on par la suite. Après deux semaines en soins intensifs, il se voit implanter un défibrillateur cardiaque et rentre chez lui. Tous n'ont pas cette chance, rappelle le professeur Carré.

La mort subite du sportif concerne essentiellement les hommes (7 fois plus que les femmes) : principalement entre 35 et 50 ans, sur du sport de loisir. Mais cela peut arriver plus tôt, même avant 35 ans. Elle se caractérise par un écoulement soudain au cours d'une activité sportive, dans 85% des cas causée par un infarctus du myocarde. "Ce n'est pas le sport qui crée la pathologie, le sport révèle une maladie sous-jacente, ignorée jusque-là", explique-t-il. Il précise aussi que la mort subite du sportif ne concerne pas les décès traumatiques, du type chute de cheval ou accident sur un terrain de foot.

### PARFOIS, LA MORT SUBITE DU SPORTIF RESTE SANS RÉPONSE

Elle est compliquée à appréhender, car elle reste parfois sans réponse. Arnaud Fay n'a jamais su ce qu'il s'était passé, par exemple. Quelques jours avant, il passe un ECG pour la course, tous les voyants sont verts. Pour ceux qui n'en rattrapent pas, le professeur Carré explique que "dans 40% des cas, une autopsie classique ne permet pas de comprendre la cause de l'accident". Il faut aller chercher plus loin : maladies génétiques réperables uniquement en analysant les parois du cœur, notamment.

C'est pour pallier ces difficultés que l'étude "Résoudre" a été lancée. Pendant deux ans, les médecins ont recueilli des victimes d'arrêts cardio-respiratoires pendant



le sport (décédés et vivants). Des examens plus approfondis ont été menés pour essayer de trouver une explication, notamment génétique, qui permettrait entre autres d'alerter les frères et sœurs s'ils sont eux aussi porteurs, et d'éviter de nouveaux accidents.

### PRÉVENIR LA MORT SUBITE DU SPORTIF

L'objectif pour les médecins est de parvenir à mieux prévenir la mort subite du sportif, même si cela reste impossible à 100%, précise le cardiologue. Plusieurs techniques existent néanmoins. D'abord, réaliser une visite d'absence de contre indication au sport (que l'on prescrit aux compétiteurs), avec en sus un électro-cardiogramme (qui permet d'augmenter les chances de trouver quelque chose, de 15% à 80%).

Le professeur Carré précise que ce n'est pas parce que l'on trouve une anomalie que l'on peut prédire qu'il y aura mort subite, parfois rien ne se déclare. Et parfois, l'ECG ne permet pas de dépister quoi que ce soit,

comme dans le cas de Arnaud Fay.

Autre moyen de prévenir : éduquer davantage les pratiquants. "Les sportifs sont souvent persuadés que le sport les immunise d'un problème cardiaque. Le sport est bon pour la santé, ne l'oublions pas, mais il ne préserve de rien. Il peut même, dans ce cas, révéler des problématiques sous-jacentes..."

"Il souligne que dans 40% des cas, le sujet a déjà ressenti un symptôme, sans s'alerter. "Tout symptôme anormal à l'effort doit tirer l'alarme : vous avez l'habitude de gravir une côte et cette fois-ci, vous avez les jambes coupées, une barre dans la poitrine... Cela doit vous poser question. Si le problème persiste le jour suivant, allez consulter."

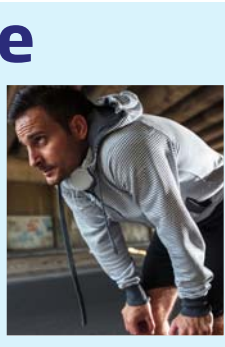
Enfin, pour limiter les décès suites aux morts subites du sportif, il est essentiel de former aux gestes de secours. "Nous sommes très mauvais en France, introduit-il. La preuve, dans 85% des cas, lorsqu'un sportif décède, il y a un témoin qui n'a pas su réagir. Dans 40% des cas seulement, le té-

moins réalise les gestes de secours, et dans 1% des cas un défibrillateur est utilisé." Soutenir, les témoignages évoquent une peur d'aggraver la situation, en intervenant. Le cardiologue rappelle : "On ne peut rien faire de mal à quelqu'un qui s'effondre, on ne peut que lui sauver la vie".

### QUEL SUJET POUR LES RESCAPÉS DE LA MORT SUBITE ?

En terme de suivi, pour les patients rescapés, plusieurs options sont possibles. S'il y a une maladie qui a été détectée, un traitement médicamenteux est octroyé. Sans pathologie décelée, les bêta-bloquants et le défibrillateur peuvent prévenir une récurrence.

Le médecin précise que rattrapper à la mort subite du sportif ne signifie pas qu'il failloir arrêter définitivement le sport. Mais il est essentiel de comprendre comment l'éviter à nouveau. Par ailleurs, la pratique du sport devra être adaptée, sans compétition.



## Quel sport pratiquer pour entretenir son cœur ?

Certains sports sont-ils meilleurs que d'autres pour le cœur ? Et si oui, lesquels ? Les réponses avec François Carré, cardiologue et médecin du sport.

Vous le savez : il est important de faire travailler son cœur, et cela passe par une activité physique régulière. Seulement, on peut faire du sport de trois façons différentes : pour le plaisir, pour ses bénéfices, ou pour les deux. Si vous appartenez à l'une des deux dernières catégories, et que vous n'êtes donc pas du genre à multiplier les efforts pour rien ou presque, une question s'impose rapidement : quelle discipline est parfaitement taillée pour soigner mon palpitant ?

### MARCHE, VÉLO, NATATION : LA VOIE DU CARDIO

"Avant toute chose, il faut préciser qu'il n'existe pas vraiment de sport qui entretienne spécifiquement le cœur, explique d'emblée le professeur François Carré. Ce n'est d'ailleurs pas l'intérêt du sport. Le but, c'est d'augmenter votre capacité physique." Et dans d'être capable, toujours selon l'expert, de "monter au moins 4 étages dans un escalier sans vous arrêter. Ce que vous ferez d'abord en amorçant vos muscles, et ensuite le cœur".

Néanmoins, certaines activités ont de bien meilleurs effets que d'autres sur le fameux organe. Soit tout ce que l'on peut ranger dans la catégorie cardio : "Le cardio, c'est l'endurance, poursuit le professeur Carré, tout d'un coup court, faire du vélo, nager, tout ça c'est très bien. L'idée étant d'être à un niveau d'intensité où vous êtes essoufflé mais qui vous permet de maintenir votre allure pendant une ou deux heures." Mais le mieux est encore d'opter, parmi ces familles de disciplines, pour celles qui associent un vrai renforcement musculaire au cardio : "C'est le cas lorsque vous pédalez sur un vélo, lorsque vous nagez ou que vous faites de la marche nordique. Qui est d'ailleurs un excellent sport pour les gens qui ont des problèmes cardiaques. Mais l'idée est avant tout de faire quelque chose qui vous fasse plaisir. Si vous ne faites ça que pour votre cœur, vous allez vite arrêter. Si vous voulez faire du foot, faites du foot !"

### LA CLÉ : RESTER MAÎTRE DE SON ALLURE

Le foot d'accord, mais pas si l'on a des problèmes de santé ou des antécédents cardiaques : "Il est vrai que dans ce cas de figure, il est préférable de privilégier ce genre de sports collectifs où vous ne maîtrisez pas votre allure et devez être au niveau des autres." Préférez donc une discipline où vous contrôlez l'intensité de l'effort, tout en surveillant d'autres facteurs, comme "une altitude trop importante, mais aussi les pics de pollution ou de chaleur." Par ailleurs, si vous optez pour la course à pied mais débutez à peine, le professeur a un autre petit conseil pour vous : "Ne faites pas de fractionnements d'emblée. Commencez par marcher, puis alternez marche et course, et enfin, au bout de 6 à 8 semaines, introduisez des changements d'allure. Il faut remettre doucement en route votre cœur et vos muscles pour ne pas vous blesser."

© Fotogramma

## Pourquoi il ne faut pas fumer avant (et après) le sport

Une cigarette est toujours mauvaise pour la santé, mais celle que vous fumez deux heures avant ou après une activité physique est encore plus dangereuse pour votre cœur. Explications du Pr François Carré, cardiologue.

Soyons clairs : il n'existe évidemment aucune situation dans laquelle il est recommandé de fumer, mais certaines cigarettes sont plus mauvaises que d'autres. En particulier celles que vous fumez avant ou après votre séance de sport, nous explique le Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport au CHU de Rennes.

### UNE AUGMENTATION DES RISQUES D'INFARCTUS

"Je ne fume pas, en tout cas jamais dans les deux heures qui suivent ou précèdent une séance". Voilà la 16ème règle de bonnes pratiques des cardiologues du sport. Pourquoi ? "Tout simplement parce que vous risquez de gros problèmes cardiaques." Lorsque vous faites du sport, vous arrêtez se durcissent, explique le Professeur Carré. En fumant, vous aggravez ce phénomène qui peut favoriser une rupture de la plaque d'athérome. Il s'agit d'une plaque de cholestérol qui se développe au niveau des artères coronaires et vieillissant. Cela peut conduire à un infarctus du myocarde, entre autres problèmes."

Bref : qu'il s'agisse d'un petit jogging ou d'une grosse séance de squats, évitez de brutaliser des artères déjà peu ménagées par l'activité physique en vous allumant une petite cigarette. Et puisque nous abordons le sujet, pourquoi ne pas profiter de la séance de sport pour arrêter complètement ?

### LE FROID : UN FACTEUR AGGRAVANT

D'ailleurs, vous l'avez forcément noté : ce mois sans tabac commence au moment où les températures baissent. Le problème ? Le tabac consommé dans le froid après le sport a des effets encore plus néfastes qu'une cigarette post-effort classique. "Le froid a aussi un effet de



vasoconstriction, précise le Professeur Carré. C'est à dire qu'il diminue également le volume des artères. J'ai, par exemple, un patient qui a fait un infarctus et a donc des artères coronaires amincies. Et bien, il a beaucoup plus de douleurs à la poitrine lorsque qu'il est confronté au froid ou

au vent." Et la cigarette dans tout ça ? "En faisant du sport et en fumant une cigarette dehors lorsqu'il fait froid, vous majoriez tout simplement les risques de problème cardiaque." C'est clair, et vous savez donc ce qui vous reste à faire. Ou plutôt à ne pas faire.

## Colère et sport intensif pourraient vous briser le cœur

Pour évacuer votre colère, choisissez plutôt un sport relaxant qu'une activité sportive intense... Vous diminuez les émotions négatives nuisent à votre cœur.

### LE CŒUR SOUFFRE DE LA COLÈRE ET DU SPORT INTENSIF

Les conclusions de l'étude ont révélé que 14% des volontaires avaient pratiqué une activité physique très intense une heure avant d'être touchés par un infarctus. Les chercheurs ont observé que 77% des infarctus des patients étudiés étaient dus à une pratique sportive trop intense, quand 85% résultaient d'un excès de colère.

Colère et sport intensif seraient en effet susceptibles de réduire la quantité de sang parvenant jusqu'au cœur. Cette association augmente le rythme cardiaque et pression artérielle. "Il ne s'agit que d'une étude observationnelle, qui ne peut prouver l'existence d'un lien de cause à



effet. Malgré tout, la taille de l'échantillon laisse croire qu'il existe bel et bien une corrélation entre les fortes émotions, l'exercice physique et les crises cardiaques", concluent les chercheurs. Hors de question pour autant d'oublier les vertus du sport pour la santé au quotidien !

## Le sport intensif, mauvais pour la libido masculine

Les hommes accros au sport auraient du souci à se faire pour leur appétence sexuelle, si l'on en croit une étude américaine. Si l'exercice donne chaud, à haute dose, cela pourrait calmer les ardeurs de ces messieurs. Une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Caroline du Nord encourage les obsédés du sport à ralentir un peu : quand il est pratiqué de manière excessive, le sport peut nuire à la libido masculine.

Les travaux parus dans la revue *Medicine & Science in Sports & Exercise* ne remettent pas en cause les bienfaits de l'exercice physique. Les au-

teurs confirment que l'activité modérée reste bénéfique. En revanche il existerait un "point critique", au-delà duquel le désir sexuel "trique". Pour faire ce constat, les Américains ont enquêté auprès d'un panel de 1 100 hommes physiquement actifs. Ils ont été interrogés sur leur entraînement, l'intensité, la durée, la fréquence ainsi que leur niveau de libido et leur santé générale.

### UNE MODÉRATION TOUTE SUBJECTIVE

Les résultats confirment que les hommes dont l'entraînement reste à une intensité modé-

rée affichent une plus grande libido que ceux qui font du sport de façon intensive.

La raison à ce phénomène résiderait du côté des hormones : trop de sport pourrait nuire à la testostérone, impliquée dans le désir sexuel. Autrement dit, le corps, épuisé par l'effort physique, se mettrait en mode "veille" pour recharger ses batteries. Comment savoir quand la limite de la modération est franchie ? L'étude reste vague. Les chercheurs pensent que ce seuil est subjectif et s'évalue en fonction du moment où l'organisme se sent épuisé.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Pillage des ressources : la CJUE statue en faveur du Front Polisario et rejette les recours du Conseil et de la Commission de l'UE

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué vendredi en faveur du Front Polisario en rejetant les recours introduits par le Conseil et la Commission de l'Union européenne (UE) et en approuvant l'annulation des accords signés entre le Maroc et l'Union européenne étendus au Sahara occidental occupé.

En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait prononcé l'annulation des deux accords de pêche et d'agriculture liant le Maroc à l'Union européenne et étendus au Sahara Occidental occupé, affirmant qu'ils ont été conclus en violation de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2016 et sans le consentement du peuple du Sahara Occidental.

Les Conseil et Commission européens avaient in-



roduit un recours en appel devant la CJUE en décembre de la même année. Dans une déclaration à l'APS, le représentant du Front Polisario en Suisse et auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir a indiqué que la décision de la CJUE constitue "une grande victoire" pour la cause sahraouie dans sa bataille juridique pour mettre un terme au pillage des ressources du peuple sahraoui.

## Le président sahraoui Brahim Ghali reçoit l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a reçu jeudi soir, l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, dans le cadre de sa visite à la partie sahraouie, a indiqué l'agence de presse sahraouie SPS.

La rencontre s'est déroulée au siège de la présidence de la République sahraouie, en présence du représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au

Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Sidi Omar, de la conseillère à la présidence de la République chargée de l'information et du monde arabe, Nanna Labat Rachid et des assistants de De Mistura, selon SPS. Le diplomate italo-suédois avait auparavant tenu une séance de travail avec des dirigeants sahraouis au camp de réfugiés Chahid El Hafed. La partie sahraouie l'a notamment informé de "la position de la direction sahraouie reposant sur une seule base, à savoir permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination garanti

par les lois et les Chartes internationales". Dans le cadre de sa visite, l'envoyé personnel du SG de l'ONU a également visité nombre de structures et institutions relevant de la République sahraouie, notamment le siège du Croissant rouge sahraoui. La visite de De Mistura s'inscrit dans le cadre de la préparation de son briefing qu'il tiendra devant le Conseil de sécurité, le 16 octobre et intervient dans le cadre de ses tentatives d'approfondir ses contacts avec le Front Polisario ainsi qu'avec l'Etat d'occupation marocain.

## De Mistura tient une réunion de travail avec des dirigeants sahraouis aux camps des réfugiés à Chahid El Hafed

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura a tenu, jeudi soir, une séance de travail avec des dirigeants sahraouis aux camps des réfugiés Chahid El Hafed, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Lors de cette réunion, la partie sahraouie a informé M. De Mistura de "la position de la direction sahraouie reposant sur une seule base, à savoir permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination garanti par les lois et les

chartes internationales", ajoute la même source.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre conseiller à la présidence de la République sahraouie chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, du ministre des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, du ministre de l'Education, de l'enseignement et de la formation professionnelle, Khatri Addouh, de la ministre de la coopération, Fatima El Mehdi et du représentant du Front Polisario à l'ONU et coordinateur avec la Minurso,

Sidi Mohamed Omar. Par ailleurs, l'envoyé personnel du SG de l'ONU a visité nombre de structures et institutions relevant de l'Etat sahraoui, notamment le siège du Croissant rouge sahraoui où il a écouté un exposé exhaustif présenté par son président, M. Yahia Boubhini sur les modalités de réception, de stockage et de distribution des aides humanitaires.

M. De Mistura s'est rendu ensuite à un dépôt du Croissant rouge sahraoui où il s'est enquis de l'expérience sahraouie dans l'action humanitaire,

une expérience de près d'un demi-siècle. L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, est arrivé jeudi dans les Camps de réfugiés sahraouis pour rencontrer la partie sahraouie.

La visite de De Mistura s'inscrit dans le cadre de la préparation de son briefing qu'il tiendra devant le Conseil de sécurité, le 16 octobre et intervient dans le cadre de ses tentatives d'approfondir ses contacts avec le Front Polisario ainsi qu'avec l'Etat d'occupation marocain.

## L'envoyé onusien De Mistura arrive dans les Camps de réfugiés sahraouis

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, est arrivé jeudi dans les Camps de réfugiés sahraouis pour rencontrer la partie sahraouie, a indiqué l'agence de presse sahraouie SPS. De Mistura va entamer sa visite en se rendant dans certaines installations, sièges et institutions de la République sahraouie et va rencontrer un certain nombre de responsables sahraouis, précise SPS.

A l'issue de sa visite, l'Envoyé per-

sonnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental sera reçu par le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali. La partie sahraouie a indiqué que la visite de Staffan De Mistura dans les Camps de réfugiés sahraouis et sa rencontre avec les responsables sahraouis, sera l'occasion de réaffirmer l'attachement du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur

avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Sidi Omar, a souligné mercredi, dans une déclaration à l'APS, que la visite de De Mistura "s'inscrit dans le cadre de la préparation de son briefing qu'il tiendra devant le Conseil de sécurité, le 16 octobre et intervient dans le cadre de ses tentatives d'approfondir ses contacts avec le Front Polisario ainsi qu'avec l'Etat d'occupation marocain".

## AFRIQUE DU SUD Le gouvernement introduit un nouveau système de visas

L'Afrique du Sud finalise une réforme radicale du système de visas pour les étrangers afin d'attirer davantage de professionnels qualifiés, d'investisseurs et de touristes dans le pays, a déclaré le ministre sud-africain de l'Intérieur, Leon Schreiber.

"La réforme des visas est destinée à accroître l'afflux de touristes, de capitaux et de professionnels en Afrique du Sud. La modification de la réglementation sur les visas devrait contribuer à donner un nouvel élan à la croissance de l'économie nationale", a-t-il indiqué à la presse.

Ainsi, un système de points est en cours d'introduction, qui permettra à ceux qui remplissent tous les critères d'obtenir un visa de travail presque automatiquement. Ce système est particulièrement utile pour les professions dans lesquelles l'économie sud-africaine souffre d'une grave pénurie, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la production et de la haute technologie.

La liste des critères approuvés par le gouvernement et le nombre de points à attribuer seront publiés dans les prochains jours, mais on sait déjà qu'ils comprennent l'âge du candidat, ses qualifications, ses compétences linguistiques, son expérience professionnelle et la disponibilité de l'offre sur le marché du travail sud-africain.

Un visa spécial est également introduit, permettant à une personne de vivre en Afrique du Sud tout en travaillant à distance pour une entreprise étrangère. Il faut aujourd'hui jusqu'à trois ans et de nombreux documents pour obtenir un visa autorisant le droit de travailler en Afrique du Sud. Cette situation a entraîné une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans un certain nombre de secteurs de pointe de l'économie nationale.

La réforme actuelle devrait permettre de régler le problème de manque d'experts. La réforme ne concerne pas les touristes russes, qui ont le droit de séjourner en Afrique du Sud pendant trois mois par voyage. La modification de la législation migratoire s'inscrit dans le contexte de la crise persistante du marché du travail sud-africain. Ainsi, le pays compte actuellement 8,4 millions de chômeurs, soit 33,5% de la population active. Cependant, la majorité absolue des chômeurs n'ont pas le niveau d'éducation et de formation nécessaire, ce qui oblige les autorités à rechercher des spécialistes en dehors de l'Afrique du Sud.

## SOUDAN

## Un expert de l'ONU appelle à une "protection urgente" des civils à Khartoum

L'expert des Nations unies sur le Soudan, Radwan Noueisser, a appelé, jeudi, les parties au conflit, à prendre des mesures immédiates pour assurer la protection des civils à Khartoum. "Les combats en cours dans la région du grand Khartoum répètent les horreurs de la première période du conflit qui a éclaté en avril 2023 et pourraient entraîner un grand nombre de victimes civiles parmi ceux coincés à proximité de sites stratégiques", a déclaré M. Noueisser.

L'expert de l'ONU a exprimé sa "profonde préoccupation" face aux informations faisant état de violences qui ont coûté la vie, selon lui, à "jusqu'à 70 jeunes hommes ces derniers jours". Noueisser a exhorté "toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international et du droit international humanitaire, y compris leur obligation de garantir que personne ne soit arbitrairement privé du droit à la vie".

Il a également appelé à "une enquête rapide, complète, indépendante et impartiale sur ces meurtres, et à ce que les auteurs soient tenus responsables conformément aux normes internationales pertinentes". Avant d'insister que "même la guerre a des règles. L'impunité doit cesser".

APS

## ONU Déclaration commune des membres élus du Conseil de sécurité sur la situation au Proche-Orient

Les dix (10) membres élus du Conseil de sécurité, y compris l'Algérie, ont exprimé jeudi dans une déclaration commune leur profonde préoccupation face à la recrudescence des tensions au Proche-Orient, dénonçant la spirale de violence actuelle.

Dans leur déclaration commune, les dix membres élus du Conseil de sécurité ont appelé à un arrêt immédiat des hostilités, et au respect, par toute les parties, de leurs engagements en vertu du Droit international. Ils ont réaffirmé, à ce propos, que la solution diplomatique était le seul moyen pour aller de l'avant dans le processus de règlement des différends, exhortant toutes les parties à privilégier le dialogue et la diplomatie tout en assurant la protection des civils. Par ailleurs, les membres ont exprimé leur plein soutien au Secrétaire général (SG) des Nations Unies, Antonio Guterres, et à l'ONU, face à la campagne acharnée dont il est victime à cause de ses positions solidaires avec le peuple palestinien, notamment après la décision des autorités



d'occupation sionistes de déclarer persona non grata et de l'interdire d'entrer en territoires palestiniens occupés. Cette déclaration, lue par la coordinatrice des membres élus, la représentante permanente de la Guyane, lors d'une conférence de presse tenue jeudi matin, intervient dans un contexte de dégradation de la situation au Proche-Orient, notamment au Liban et dans les

territoires palestiniens occupés, suite aux assassinats multiples commis par les forces d'occupation sionistes au Liban et leurs attaques continues contre les zones peuplées en violation flagrante du Droit international humanitaire. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait apporté jeudi soir, dans une déclaration, son plein soutien au secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres. Les

membres du Conseil de sécurité avaient souligné "la nécessité pour tous les Etats membres d'avoir une relation productive et qui fonctionne avec le secrétaire général et de s'abstenir de toute action qui sape son travail et celui de ses services", ajoutant que "toute décision qui n'implique pas le secrétaire général de l'ONU ou les Nations unies est contreproductive".

### PALESTINE

## Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 41.802 martyrs et 96.844 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 41.802 martyrs et 96.844 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué vendredi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des

dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 14 martyrs et 50 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient

les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

## Le gouvernement palestinien presse la communauté internationale à agir contre l'entité sioniste (Wafa)

Le gouvernement palestinien a appelé jeudi soir la communauté et les institutions internationales humanitaires et des droits de l'homme à "prendre des mesures urgentes" pour mettre fin aux crimes de l'occupation sioniste qui se poursuivent quotidiennement contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, particulièrement après "le crime odieux commis ce soir par les forces d'occupation sioniste" dans le camp de Tul-

karem, qui a fait 18 martyrs et des dizaines de blessés, rapporte vendredi l'agence Wafa. Le gouvernement palestinien a déclaré qu'"au moment où la majorité des pays du monde ont voté la décision de l'Assemblée générale d'adopter l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice appelant à mettre fin à l'occupation et à éliminer ses effets dans un délai de 12 mois, ce massacre survient pour confir-

mer que (l'entité sioniste) ne se soucie pas des résolutions internationales et agit comme une force criminelle au-dessus des lois, et le moment est venu pour (la communauté internationale) de mettre fin à ces crimes en cours, dont on n'a jamais été témoin dans l'histoire contemporaine", précise Wafa. L'agence palestinienne a ajouté que "le gouvernement (...) poursuivait ses efforts pour dénoncer les crimes de l'occupation au

niveau international et devant les tribunaux internationaux, et pour tenir (l'entité sioniste) responsable de l'escalade de ses crimes": "Les menaces de l'occupation et ses mesures visant à saper les institutions de l'Etat de Palestine, ne nous dissuaderont pas de poursuivre nos efforts pour établir un Etat palestinien doté de la pleine souveraineté et du droit de notre peuple à la liberté et à l'autodétermination", précise Wafa.

## Le Conseil de sécurité soutient "pleinement" le chef de l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a apporté jeudi soir son "plein" soutien au secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres que l'entité sioniste avait déclaré la veille "persona non grata" pour ne pas avoir immédiatement condamné la riposte de l'Iran mardi à l'agression sioniste contre le Liban. Sans jamais citer l'entité sioniste, les cinq membres permanents du Conseil et les dix au-

tres non permanents ont "souligné la nécessité pour tous les Etats membres (de l'ONU) d'avoir une relation productive et qui fonctionne avec le secrétaire général et de s'abstenir de toute action qui sape son travail et celui de ses services".

Et "toute décision qui n'implique pas le secrétaire général de l'ONU ou les Nations unies est contreproductive, en particulier

dans le contexte d'une escalade des tensions au Moyen-Orient", ont mis en garde les 15 pays, dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, le Royaume-Uni et la France, dans une déclaration écrite du Conseil présidé en octobre par la Suisse. Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell a, lui aussi, appelé à "rejeter les attaques" contre M. Guterres.

APS

### JAPON

## Ishiba dévoile ses priorités, à trois semaines d'élections anticipées

Le nouveau Premier ministre japonais Shigeru Ishiba dévoile vendredi les priorités de son gouvernement dans une déclaration de politique générale aux allures de discours électoral avant un scrutin législatif anticipé avec lequel il espère consolider son mandat.

M. Ishiba, 67 ans, est devenu Premier ministre mardi après avoir remporté un vote très disputé pour prendre les rênes du parti conservateur au pouvoir (Parti libéral démocrate) la semaine dernière. Il devrait exposer devant le Parlement, outre sa vision diplomatique, ses priorités de politique économique notamment via des augmentations de salaires en faveur des ménages les plus modestes face à la hausse des prix, et afficher sa volonté de lutter contre la dénatalité dans l'archipel.

Toutes les déclarations de M. Ishiba à ce stade s'inscrivent "probablement dans la perspective des prochaines élections générales" qu'il a indiqué vouloir convoquer dès le 27 octobre, a commenté Takahide Kiuchi, dans une note de l'institut de recherches Nomura.

"La première priorité de l'administration Ishiba est de remporter ces élections et de consolider sa base de pouvoir", a-t-il souligné. Son parti reste le grand favori du scrutin. M. Ishiba devrait, selon les médias japonais, renouveler ses promesses de lutte contre l'inflation et donner la priorité "non seulement à la croissance économique, mais aussi à l'augmentation du PIB par habitant", ainsi qu'à l'amélioration de la "satisfaction et du bonheur" personnels des Japonais.

### LIBAN

## Plusieurs ONG appellent à accroître l'aide humanitaire

Plusieurs ONG, dont Amnesty International et Médecins du Monde, ont appelé jeudi à un "cessez-le-feu" et à accroître l'aide humanitaire au Liban, où la situation est "cauchemardesque" pour des centaines de milliers de personnes déplacées après le début de l'agression sioniste.

"Avec plus de 1,2 million de personnes sur la route, soit 20% de la population déplacée, la crise a pris des proportions alarmantes", a affirmé Jennifer Moorehead, de l'ONG Save the Children, lors d'une visioconférence à laquelle participaient également Amnesty International, Oxfam, Médecins du Monde, Refugees International et Action contre la Faim.

"Les deux derniers jours ont été totalement cauchemardesques", a-t-elle ajouté. Après des bombardements aériens massifs contre le sud du Liban, l'armée d'occupation sioniste mène depuis lundi des opérations au sol dans le sud du pays, tout en poursuivant ses frappes, notamment sur Beyrouth et sa banlieue.

Les ONG qui agissent au Liban, décrivent une situation "épouvantable", avec des familles entières dormant dans la rue, des refuges pris d'assaut et des hôpitaux débordés, en particulier dans les régions touchées par des frappes.

"867 centres ont été ouverts pour accueillir des personnes déplacées dans des écoles publiques, des universités, et parmi eux 643 ont déjà atteint leur capacité maximale", a détaillé Ahmad Chreif de Médecins du Monde, basé à Beyrouth. Ces organisations appellent à un arrêt des hostilités pour éviter que la situation ne s'aggrave et au respect du droit humanitaire international. "La priorité la plus urgente maintenant doit être un cessez-le-feu immédiat", a affirmé Jeremy Konyndyk, président de Refugees International, accusant l'entité Sioniste de mener une attaque "indiscriminée" au Liban. Il a également appelé les "donateurs mondiaux" à "intensifier la réponse humanitaire", jugeant probablement nécessaire l'ouverture d'un "corridor" maritime pour l'acheminement de l'aide, comme lors de la guerre de 2006. "Nous sommes très inquiets sur l'accès à des fournitures essentielles, comme la nourriture, les médicaments et les carburants" dans le sud du Liban où certaines personnes n'ont pas pu ou pas souhaité partir, malgré les appels à évacuer lancés par l'entité Sioniste, a indiqué Aya Majzoub d'Amnesty International.

## MUSIQUE ANDALOUSE

### Lila Borsali présente son nouvel opus "Massar" (Parcours)

La cantatrice algérienne, icône de la chanson andalouse Lila Borsali a présenté jeudi à Alger devant un public relativement nombreux son nouvel album "Massar" (parcours), qui marque dix années de "Rentrée en Nouba", riche en contenus, en couleurs et en rencontres.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le programme de ce concert-promotion a consisté en la présentation des 14 titres de ce nouvel album, déclinés dans le mode "Araq", sur tous les mouvements de la Nouba. Une synergie à trois, conduite par Lila Borsali, a mis également en valeur le génie créatif de sa manager, arrangeuse et Cheffe d'orchestre, Leila El Kebir et celui de son compositeur et parolier, Tewfik Benghebricit qui signe ainsi le troisième album pour Lila Borsali.

Rendu en deux parties durant près de deux heures de temps, le spectacle s'est déroulé dans des atmosphères solennelles, relevées par la qualité des compositions, des arrangements et de l'interprétation, au grand bonheur d'une assistance recueillie.

Lors de la première partie du récital, la cantatrice à la voix suave a rendu entre autres pièces, "Hal tedri koulou nefçin", "Oukhatibouki ya nefçi", "Khatabani saoutoun àamiq", "Ma damati ed'dounya", "Ya nefçi wa ya amali", "La

yati en'nasrou illa bil'djohd", "El hamdou li Allah dja waqt essaoud", "La zala'd'dahrour", "Mazal el kheir fi liyyam" et "Massar".

Dirigés par Leila El Kebir au violon alto, les instrumentistes, Ghouti Hadjila à la derbouka, Saïd Gaoua aux percussions, Akram Khalef à la contrebasse, Walid Hakim au luth, Mohamed Lamine Cheikh au ney, Rassim Bouabdellah à la kouitra, Imad El Houari au qanun, Djilali Rahmoun au rebab, Hamza Bellouti au violoncelle, Sidali Bouzar et Rafiq Benhamed aux violons, ont brillé de maîtrise technique et de virtuosité.

Entièrement conçue par le compositeur Tewfik Benghebricit, la deuxième partie a notamment permis au public d'apprécier, "Rouhi maâk- Palestine" et dans la cadence valse, "Habba ennassim" (Sika) et "Bane, bane" (Sehli), ainsi que la chansonnette, "Ya h'bib el qalb".

Ornée de longs pantalons blancs et d'un éclairage feutré, la scène a également accueilli Inès Kada, une jeune

danseuse aux talents multiples, promise à une grande carrière, qui entrait par moments, pour dessiner dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, les élans et les contours des mélodies que déclamaient Lila Borsali.

Autre invitée de qualité pour marquer ce dixième anniversaire de la Rentrée en Nouba, l'Artiste peintre Selma Zerrouki Chitour, qui a vu décerner une de ses toiles par Lila Borsali et le directeur de l'Opéra d'Alger Abdelkader Bouazzara, à une spectatrice gagnante à la tombola.

Autodidacte à l'esprit tourné vers les courants "Naïf" et "Abstrait", l'artiste propose actuellement, une vingtaine de toiles aux couleurs vives, pleines de douceur, de joie de vivre et d'espoir, peintes à l'acrylique et exposées à la Galerie de l'Opéra d'Alger. Lila Borsali donnera vendredi à l'Opéra d'Alger un deuxième concert, où il sera question d'évoquer avec deux artistes de marque, Abbes Righi et Brahim Hadj Kacem, les moments forts des dix années de Rentrée en Nouba.

## FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

### Des cinéastes arabes et européens dans les jurys

Pas moins de 15 cinéastes, comédiens et écrivains de pays arabes et européens forment les jurys des concours des films en lice au Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) qui sera ouvert, vendredi, outre trois autres dans les jurys des prix de la critique. Le jury des longs métrages sera présidé par le comédien franco-tunisien Sami Bouajila, qui a joué dans plusieurs films et a remporté des prix mondiaux, à l'instar du film de guerre "Indigènes" du réalisateur Rachid Bouchareb, qui a décroché le Prix de l'interprétation masculine (ex-aequo) au Festival de Cannes en 2006, puis le César du meilleur second rôle, en

2008, pour le film "Témoins" du metteur en scène André Téchiné.

Le même jury comprend également Diamonde Abou Abboud, actrice, écrivaine, réalisatrice et professeur d'art dramatique libanaise, l'acteur et réalisateur syrien Ayman Zidane, le réalisateur et producteur bahreïni, Basam Al-Thawadi, l'écrivaine et réalisatrice saoudienne Hanaa El Amir, l'actrice italienne Katia Greco et le réalisateur algérien Rachid Benhadj.

Quant au jury des courts métrages de fiction, il est présidé par le réalisateur syrien Joud Saïd, auteur de plusieurs courts métrages, dont Monologue, qui a rem-

porté le prix du meilleur court métrage au Festival du film de Damas, en 2007.

Le jury des courts métrages de fiction comprend deux autres membres, qui sont le comédien, dramaturge et écrivain de scénario, l'Algérien Nidhal Melouhi, ainsi que la réalisatrice et productrice de Jordanie, Layali Badr.

Pour sa part, le jury des longs et courts documentaires est présidé par le réalisateur irakien Abbas Fadel, qui a réalisé plusieurs documentaires en Irak, dont le célèbre film "La Nation : Irak, année Zero", primé dans des Festivals prestigieux comme Locarno, Vision du Réel et Yamagata. Ce jury comprend

quatre membres: Mohaned Lamine, réalisateur, compositeur et producteur libyen, Madeleine Robert, directrice du Fonds suisse dédié au cinéma dans les pays à faible capacité de production, depuis 2023, Amine Boukhris, écrivain, réalisateur et producteur tunisien, en plus de Abdelkrim Kadri, écrivain, auteur et critique de cinéma algérien. Le jury des critiques est composé de Toufik Hakem, journaliste et producteur de radio algérien, Kais Kacem, journaliste et critique de cinéma irakien, suédois et Amal Djamel, écrivaine universitaire et chercheuse dans les sciences du cinéma et de la télévision d'Egypte.

## Quatre stars du cinéma seront honorés

Quatre noms stars du cinéma seront honorés, lors de la 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), qui sera ouvert vendredi. Il s'agit du réalisateur algérien de renom Mohamed Lakhdar Hamina, la star égyptienne Mahmoud Hamida, le cinéaste mondial Costa Gavras et la productrice française Michelle Ray Gavras.

Mohamed Lakhdar Hamina est considéré comme l'une des stars du cinéma algérien. Réalisateur et écrivain, il est né en 1934 à M'Sila et a poursuivi ses études en France, avant de partir en Tunisie, pendant la glorieuse guerre de libération, pour y travailler au profit du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Lakhdar Hamina compte à son palmarès pas moins de sept films, entre 1966 et 2014, dont le célèbre film "Chroniques des années de braise" (1975), pour lequel il a remporté la Palme d'Or au Festival de Cannes, et c'est aussi sa seule expérience en tant qu'acteur. En plus de la réalisation, Lakhdar Hamina a également eu deux expériences dans l'écriture de dialogues cinématographiques pour les films "Le vent des Aurès" (1965) et "Chroniques

des années de braise". Quant à Constantina, dit Costa Gavras, il est né en 1933 en Grèce, qu'il a quittée à 19 ans pour la France où il obtient un Oscar. Il entama ses études du cinéma, en 1956 à l'école supérieure du cinéma de France. Chacun de ses films constitue pour lui une occasion pour faire valoir son engagement vis-à-vis de sa pensée. Ses premiers succès sont des thrillers politiques comme "Zed" et "Confession", avant de passer aux films dramatiques émotionnels, puis aux films du genre fantastique sociale.

Parmi les œuvres les plus célèbres de Gavras figurent "Le Rapide" (1969) et "The Missing" (1982). En 2019, il a été honoré par le 76e Festival international du film de Venise et a eu également plusieurs expériences en matière d'écriture de scénario, de production et d'interprétation.

Michelle Ray-Gavras, qui est l'épouse de Costa-Gavras et qui sera également à l'honneur au Festival international du film arabe d'Oran, a débuté sa carrière professionnelle en tant que journaliste. Elle compte à son palmarès, en tant que cinéaste, pas moins de 22 films réalisés

entre 1972 et 2019, en plus de présider le jury du Festival international du film "Thessalonique 2015".

Pour sa part, l'acteur égyptien Mahmoud Hamida est né en 1953. Il commença sa carrière artistique dans des feuilletons télévisés, dont le plus célèbre "Abyadh" (blanc), en compagnie de l'artiste défunt Salah Dou El Fikar, puis se lança dans le cinéma. Il participa également à des œuvres radiophoniques et théâtrales. L'acteur a remporté de nombreux prix. En 1986, le réalisateur de télévision Ahmed Khadr lui a confié le rôle principal dans une série télévisée, où sa performance a attiré l'attention des industriels du cinéma égyptien et a campé divers rôles dans de nombreuses œuvres artistiques cinématographiques, dont le film "Le Paradis du Diable", considéré comme l'une des œuvres cinématographiques les plus importantes produites en Egypte et l'un des 100 films les plus importants depuis l'établissement de l'industrie cinématographique en Egypte, à nos jours. Mahmoud Hamida a remporté de nombreux prix dans les différents festivals auxquels il a participé.

## ORAN

### Lancement des travaux d'urgence pour la restauration du Palais du Bey dans les brefs délais (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts Mme Soraya Mouloudji a annoncé, jeudi à Oran, que les travaux d'urgence du projet de restauration du site archéologique "Palais du Bey" sis au quartier de "Sidi Houari" du chef-lieu de wilaya, seront lancés dans les brefs délais.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection des projets relevant du secteur de la culture et des arts dans la wilaya d'Oran, la ministre a souligné que l'enveloppe financière destinée à cette opération a été réévaluée, passant de 85 millions à 162 millions de dinars, signalant que l'étude du projet de restauration de ce site archéologique, qui est l'un des monuments importants pour la population d'Oran, est en cours d'élaboration et les travaux d'urgence seront lancés dans les brefs délais.

Mme Mouloudji a également annoncé que la mosquée historique du "Pacha" d'Oran a bénéficié, au cours de cette année, d'une enveloppe financière estimée à 10 millions de dinars, afin d'élaborer l'étude et le suivi du projet de restauration de cet édifice religieux, qui sera livrée en l'espace de quatre mois.

Concernant le projet de réalisation du Musée et le site de l'Emir Abdelkader au sommet du Mont Murdjadjou, sur les hauteurs de la ville, qui a été présenté par le Bureau d'études au niveau du même site, la ministre a souligné que "ce projet majeur sera mis en œuvre dans les plus brefs délais".

Concernant le Festival International d'Oran du Film Arabe (FIOFA), qui débutera demain vendredi, la ministre a indiqué que le retour de ce festival constitue un événement important pour Oran et que sa 12ème édition sera rehaussée par la présence de 17 pays arabes et honorerà des personnalités prestigieuses du monde du cinéma, dont le cinéaste Costa Gavras, qui a reçu un Oscar suite à la production du film "Z" en Algérie, et le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, qui reste le seul cinéaste arabe et africain ayant reçu la Palme d'Or.

La ministre a souligné que l'Institut national supérieur du cinéma porte désormais le nom de Lakhdar Hamina et le cinquantenaire de la Palme d'Or reçue par l'Algérie sera célébré, l'année prochaine, ajoutant que d'autres noms superviseront des ateliers, des masters class au titre de ce festival en faveur des jeunes talents.

Au début de sa visite, la ministre de la Culture et des Arts s'est enquis de la salle préhistorique du musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, équipée d'affiches écrites en Braille et a procédé à la remise d'un don de 500 ouvrages imprimés en braille offerts à cet édifice culturel et plus de 2.500 livres ordinaires, qui seront répartis aux différentes bibliothèques communales et établissements scolaires.

La ministre a également effectué une visite au réseau de tunnels et d'abris de la Seconde Guerre mondiale situés dans le quartier de "Sidi Houari", qui a été aménagé et réhabilité grâce aux efforts des autorités locales et qui peut être inclus dans le circuit touristique de la wilaya d'Oran, a indiqué Mme Mouloudji.

APS

## AFFAIRES RELIGIEUSES

**M. Belmehdi procède au lancement du portail des services électroniques**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a procédé jeudi au siège du ministère à Alger, au lancement du portail des services électroniques, et ce dans le cadre du processus de numérisation du secteur et de prestation de services aux citoyens et aux établissements via l'espace numérique, indique un communiqué du ministère.

Le portail offre plusieurs services accessibles via le lien: "https://khadamates.marw.dz", et permet aux citoyens ou aux établissements de bénéficier de ses services en créant un compte sur le portail puis y accéder pour sélectionner le service souhaité et soumettre la demande", précise la même source. Chaque service "comprend les parties pouvant en bénéficier, l'autorité habilitée à le fournir ainsi que sa base juridique", ajoute le communiqué,



précisant que le lancement du portail électronique des services intervient dans le cadre du "processus de numérisation du secteur

lancé par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour la simplification des procédures administratives et la prestation de services aux citoyens et aux établissements via l'espace numérique".

lancé par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour la simplification des procédures administratives et la prestation de services aux citoyens et aux établissements via l'espace numérique".

## ASTRONOMIE

**Astrophysicienne mexicaine souligne à Alger l'importance de l'exploration spatiale**

La chercheuse et astrophysicienne mexicaine, Itziar Aretxaga, a souligné mardi à Alger l'importance de l'exploration spatiale dans la compréhension des dimensions de l'univers à travers l'observation des galaxies par des instruments développés et adaptés. Organisée par l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AST), à l'occasion de la "Semaine mondiale de l'Espace", initiative des Nations Unies (ONU), observée chaque année du 4 au 10 octobre, Itziar Aretxaga a présenté un exposé sur les dimensions de l'univers à travers l'observation et l'exploration des galaxies.

En présence d'un public initié, étudiants et chercheurs au Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), la conférence sous le thème des "galaxies et des

périphéries de l'univers visible et au-delà" a abordé l'importance de l'exploration spatiale dans la compréhension et la découverte des galaxies à grande distance.

La directrice de l'Institut national d'astronomie optique (INAO) au Mexique, a passé en revue l'histoire de la formation stellaire et des étoiles dans l'Univers et la contribution des galaxies à la formation des étoiles riches en poussières dans les champs extragalactiques profonds.

Membre de l'Académie mexicaine des sciences et de l'Académie mondiale des sciences de l'Unesco, Itziar Aretxaga a présenté également des relevés de cartographie, réalisés par la nouvelle caméra d'imagerie et de polarimétrie "ToITEC" du Grand télescope millimétrique (LMT) mis en service au Mexique fin 2010- pour découvrir des échan-

illons de dizaines de milliers de galaxies poussiéreuses. Pour sa part, Nassim Seghaoui, directeur de recherches au Craag, a rappelé que le coup d'envoi de la 45ème édition de l'Ecole internationale de l'astronomie, a été donné le 15 septembre dernier avec la participation d'étudiants et chercheurs en astronomie. Evoquant la création d'un Observatoire national d'astronomie à Khenchela, M. Seghaoui a indiqué que ce projet, mené par le Craag, permettra à l'Algérie de "développer l'observation spatiale" à travers des instruments d'exploration et de surveillance développés. Proclamée en 1999 par les Nations Unies, la "Semaine mondiale de l'Espace" est un évènement célébré dans de nombreux pays pour marquer la contribution des sciences et des technologies spatiales à l'amélioration de la condition humaine.

## E-COMMERCE

**Ouverture du 3<sup>e</sup> Salon du e-commerce et des services en ligne avec la participation de 130 exposants**

La 3<sup>e</sup> édition du Salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL) a été inaugurée, mercredi à Alger, avec la participation de 130 exposants dont 30 startups, dans le but de faire connaître leurs différents produits numériques et d'échanger leurs expertises et connaissances dans ce domaine prometteur.

A cette occasion, le chargé de communication du Salon, Redouane Hammou, a fait savoir que cet événement économique, qui se poursuivra jusqu'au 5 octobre, avait été marqué par une affluence croissante d'acteurs du secteur pour y participer, "ce qui témoigne de

l'évolution du e-commerce dans le pays, devenu désormais une réalité qui s'impose dans la société algérienne".

Les visiteurs du Salon, toutes catégories confondues, pourront découvrir les applications numériques et les solutions intelligentes conçues localement par des entreprises algériennes, y compris des micro-entreprises et des startups, ce qui témoigne de la place dont jouit, aujourd'hui, la numérisation notamment au vu des mutations l'accompagnant en termes de transactions commerciales à tous les niveaux (commerce de gros et de dé-

tail, services connexes...), précise M. Hammou qui a mis en avant la nécessité de réguler le secteur du e-commerce pour davantage de professionnalisme".

Organisée sur une superficie de 6,500 M2, cette manifestation, poursuit-il, connaît une participation notable de 30 startups activant dans divers domaines dont la logistique, les technologies, la finance, les assurances et d'autres entreprises concernées par la chaîne du commerce et des services électroniques.

Le Salon verra l'organisation de 12 ateliers avec la participation de

37 experts, évoquant des sujets liés à l'économie numérique et à l'évolution du secteur du e-commerce et des services numériques en Algérie, ainsi que l'organisation de sessions sur l'aspect technique du commerce électronique.

Dans l'objectif d'appuyer les étudiants et les clubs estudiantins, un hackathon sera organisé en collaboration avec la Compagnie algérienne des assurances "CAAT", en vue de permettre à 500 étudiants de proposer des solutions techniques innovantes aux problématiques que pourraient rencontrer les entreprises.

## ORAN

**L'importance de l'utilisation des technologies numériques dans la préservation du patrimoine soulignée (colloque)**

L'utilisation des technologies numériques dans la préservation du patrimoine culturel algérien a été le thème central du premier colloque international sur le rôle des technologies numériques dans la promotion du patrimoine culturel et la relance du développement touristique, ouvert dimanche à Oran, à l'initiative de l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, en coopération avec l'université de Sfax de Tunisie.

Le président du colloque Dr Boukhanoun Miloud a souligné dans son intervention intitulée "la nécessité d'accélérer, de filmer et cadastrer tout le patrimoine culturel algérien pour sa protection de tout type de menaces naturelles ou humaines", que "l'existence d'une copie numérique du patrimoine culturel algérien est une étape importante pour le préserver, promouvoir le tourisme national et le développement de ce secteur, considéré comme une source de richesse.

Dans le même contexte, il a mis l'accent sur l'importance de la coopération entre les différents secteurs, "notamment le tourisme, l'enseignement supérieur et la culture, ainsi que le secteur des startups et de l'économie de la connaissance, en vue de numériser le patrimoine matériel et immatériel".

Mme Ibtissam Rais, directrice du laboratoire initiateur de cette manifestation, a déclaré que le thème de la protection du patrimoine culturel algérien est une question conjoncturelle à laquelle il faut accorder toute l'importance requise, soit académique ou universitaire, et accompagner les efforts déployés par l'Etat pour sa protection contre la perte et le vol, surtout à la lumière de la grande accélération technologique qui caractérise cette époque actuelle.

Elle a souligné que cette rencontre réunit des spécialistes des secteurs de l'enseignement supérieur, du tourisme, de la culture et de la jeunesse innovante sur le thème de la numérisation du patrimoine et trouver des moyens modernes et rapides à travers les applications et les plateformes numériques pour préserver ce patrimoine diversifié et ancien.

De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran, Bekal Salah, a évoqué les efforts déployés par l'Etat dans le domaine de l'animation du tourisme, de la protection du patrimoine et de la promotion de la fabrication du produit touristique.

Eu égard à l'importance économique, sociale et culturelle du tourisme, l'Etat a pris plusieurs mesures, à travers le schéma directeur d'aménagement touristique pour l'horizon 2023, notamment concernant la numérisation, en créant des agences de tourisme et de voyages via la plateforme officielle du ministère, qui a également créé la plateforme "Idarat" devant faciliter des mesures d'obtention du visa en faveur des touristes affluant sur le sud du pays, et ce, pour encourager la saison saharienne et la rendre une destination internationale.

Le ministère a également développé une plateforme numérique pour ceux qui souhaitent investir dans le secteur touristique et l'artisanat. En accédant à la plateforme, l'investisseur peut connaître les propriétés disponibles et accordées pour l'investissement, leur spécificité et la nature de l'activité proposée.

Par ailleurs, une application électronique "Visit Oran" a été créée à Oran, qui présente tous les éléments dont recèle la wilaya, notamment les attractions culturelles, historiques et touristiques, en plus des établissements hôteliers, des agences de tourisme, des restaurants classés, des circuits touristiques disponibles, des arts et de l'artisanat local, a ajouté M Bekal.

M. Ramzi Turki, responsable de l'équipe de recherche au laboratoire de langue et traitement automatique de l'université de Sfax, a insisté sur l'importance de la coopération entre chercheurs des deux universités dans le domaine de la protection du patrimoine culturel, sachant que ce dernier se distingue dans les deux pays par plusieurs aspects communs.

Au cours des activités de la première journée de ce colloque de deux jours, de nombreuses conférences ont été animées, telles que "Le patrimoine culturel comme moteur du tourisme durable", "Le rôle des sites des réseaux sociaux dans la protection du patrimoine", "La promotion culturelle et la formulation de plans persuasifs via les réseaux sociaux", entre autres.

Cette manifestation scientifique, à laquelle participent plus de 12 universités algériennes et tunisiennes, yéménites, égyptiennes et autres, est organisée par le Laboratoire de recherche pour l'analyse et la conception des modèles médiatiques en histoire, économie, sociologie et politique du Département de l'information et de la Communication de l'Université d'Oran 1, en coopération avec l'Institut supérieur d'informatique et multimédia de l'Université de Sfax (Tunisie), qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux universités.



# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

**The Voice Kids**  
Saison 10 - La finale



Nikos Aliagas et Karine Ferri animent la finale de la 10e saison du célèbre télécrochet pour enfants âgés entre 7 et 15 ans. Ce sont les coaches qui ont formé les chanteurs en herbe. Ils ont été paulés par des artistes prestigieux : Santa, Patrick Bruel, Dadju, Chimène Badi, Arnaud Ducret, Mosimann, Garou et Tayc. Durant cette finale, les candidats seront amenés à ouvrir le show en collégiale. Ils devront ensuite convaincre le public avec une performance en solo, suivie d'un duo avec un invité de marque. Enfin, le public votera une première fois pour choisir les deux super finalistes qui iront à la Super Finale.

**france 2 20:10**

**100% logique : la réponse est sous vos yeux**



En plus des cent candidats anonymes, trois personnalités se prêtent au jeu de 100% Logique. Si elles ne jouent pas pour de l'argent, cela ne les empêche pas de tout donner tout au long de l'émission. Ce samedi 28 septembre, Ève Gilles, Miss France 2024, a tenté sa chance dans le quiz de culture général animé par Cyril Féraud. Le journaliste Hugo Clément – et compagnon de l'ex-Miss France Alexandra Rosenfeld – était également de la partie. L'humoriste Anthony Kavanagh a également relevé le défi.

**france 3 20:10**

**Meurtres à... Saison 11**



Sarah Cortes, issue d'une famille de manadiers, se prépare à épouser Louis. Lors de l'élection de la reine de la ville d'Arles, Aline Garnier disparaît mystérieusement. La calèche censée l'emmener déboule dans les arènes, vide, sauf le corps inerte du président de l'association de l'élection. Un pic à cheveux ensanglanté est retrouvé sur les lieux. Sarah, accompagnée du commandant Lucas Pujol, un jeune officier modèle et son ami, se lance dans une enquête pour élucider cette disparition et ce meurtre. Leur amitié, née de leurs différences, est mise à l'épreuve.

**CANAL+ 20:06**

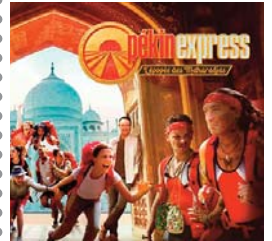
**Rugby : Top 14 Saison 2024**  
Castres / Toulouse



Jérémy Fernandez et les Castrais ont débuté la saison par un succès probant à domicile face au Racing 92 (31-28) avant de perdre sur la pelouse de Toulon (30-28). Les Tarnais passent un test de choix ce soir devant leur public à l'occasion de la réception des Toulousains champions en titre. Les Haut-Garonnais ont très rapidement pris les rênes en décrochant deux succès avec la manière contre le promu, Vannes, et face à La Rochelle. Les partenaires de Thomas Ramos viennent chercher une nouvelle victoire sur la pelouse du stade Pierre-Fabre.

**6 20:10**

**Pékin express Saison 19**



Les quatre binômes encore dans la course tentent de décrocher leur place pour la demi-finale. Pour ce faire, ils commencent par un trek à dos de chameau, dans le désert du Thar. Les trois duos les plus rapides se bagarrent ensuite pour obtenir un avantage non négociable pour la course en autostop, marquée par le retour du quiz express. A bord de leur véhicule, les candidats tentent de répondre à des questions inspirées d'un film de Danny Boyle. La dernière équipe à franchir la ligne d'arrivée choisit enfin ses adversaires pour le duel final à l'issue duquel le perdant est éliminé.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2829

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	7	6				8	9	2												
5			8		4			7												
			7																	
		5	9																	
	4			3																
		4	7																	
			2																	
9		7	6		3				2		7								5	
7	5	2				9	8	6		5	1	4							2	8
							6	9												
							7													
							1	4												
4	5					9	2			4	7	1	3			2	8	4		
8						5				9		1	3			3				6
9													2							
	4	7	6		3								9	5						
		7				5							9							
		9	1	5	8								4	1						
3			6			7								6						
2																				
7	6					5	3													



«Le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard.»

Louis Aragon

### Mots croisés n°2829

- Horizontalement :**
- 1 - Approvisionnement
  - 2 - Unités qui font grossir - Voie de ville
  - 3 - Grosse bougie - Attires
  - 4 - Indien du chimiste - Voies d'évacuation
  - 5 - Grade de judoka - Garder pour soi - Initiales sportives
  - 6 - Identique - Possessif - Débit de boissons
  - 7 - Glacier de demain - Jour républicain
  - 8 - Se met à table - Très crue
  - 9 - Etreindrons
  - 10 - Unis - Omises
- Verticalement :**
- A - Fortuit
  - B - Vêtement chaud - Négation
  - C - Partie d'archipel - Maritime
  - D - Frein de bouche - Hausses
  - E - Chicane - Oui du midi
  - F - Réfutera - Empestes
  - G - Outil de dessin - Intitulera
  - H - Ambitionnerai - Mot de choix
  - I - Général sudiste - Colline
  - J - Te dirigeras - Exécute deux fois
  - K - Terme d'accord - Pierre fine
  - L - Hérésiarques

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											





## SPORT UNIVERSITAIRE Ouverture de la première rencontre nationale des associations sportives universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a présidé, jeudi au siège du ministère, l'ouverture des travaux de la première rencontre nationale des associations sportives universitaires pour arrêter la stratégie nationale universitaire d'adhésion aux différentes ligues et compétitions officielles. Ont pris part à cette rencontre des cadres du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des responsables des établissements universitaires et des offices des œuvres universitaires, des enseignants, des présidents d'associations sportives, d'étudiants universitaires et des responsables des services des activités sportives dans les différentes universités algériennes. Cette initiative vise à arrêter une feuille de route claire pour atteindre les objectifs tracés par l'Etat, à savoir promouvoir le sport universitaire, retrouver la gloire de l'élite sportive algérienne et impliquer les associations et les équipes universitaires dans les activités sportives des différentes ligues nationales, à travers la mise en place de nouveaux mécanismes pour leur financement.

Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture de cette rencontre, le ministre a indiqué que "la dynamique qui anime le secteur pour promouvoir le sport universitaire découlent de l'exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment les décisions issues du dernier Conseil des ministres qui place l'université au cœur des intérêts de l'Algérie nouvelle."

"Nous avons perçu cet intérêt au cours des cinq dernières années à partir du moment où le sport universitaire s'est vu accorder la place qui lui sied par le gouvernement", a-t-il dit. Il a mis en avant la volonté de redorer le blason du sport universitaire, citant les réalisations enregistrées par de nombreux clubs nationaux tels que l'union universitaire d'Annaba et le Racing universitaire d'Alger et d'autres qui ont honoré l'Algérie. Le ministre a rappelé l'institution par les services du ministère, d'une loi sur l'étudiant sportif, qui offre plusieurs incitations à l'étudiant universitaire dans différentes disciplines au sein des établissements universitaires, mais aussi unifie les programmes des championnats universitaires annuels auprès de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU).

"Au cours des deux dernières années, nous avons œuvré à la promotion du sport universitaire dans les différentes structures universitaires conformément aux orientations du président de la République", a-t-il déclaré, mettant en avant "l'importance de cette rencontre pour arrêter un plan de relance des associations sportives actives, au nombre de 25 associations au niveau national".

Le ministre a également annoncé que "les participants à ces travaux examineront une proposition visant à instituer le 11 décembre comme une journée nationale du sport universitaire".

A rappeler que le nombre des pratiquants du sport universitaire est passé de 4% (2022/2023) à 12% (2023/2024), soit plus de 120.000 étudiants, ce qui illustre selon le ministre, que "les orientations du Président de la République commencent à donner leurs fruits concernant l'encouragement des étudiants à porter le flambeau et honorer l'Algérie".

Pour l'enseignant Fethi Yousfi, directeur de l'Institut de l'éducation physique et du sport universitaire (Université d'Alger 3), cette rencontre est une occasion pour découvrir un nouveau mode de pratique sportive universitaire à travers la conjugaison des efforts de la FASU, des sous-directions chargées de l'animation de la vie sportive au sein de l'université ainsi que des établissements et des offices des œuvres universitaires. Membre du comité ministériel chargé du développement et de la promotion des sports universitaires, M. Yousfi a ajouté que les participants s'attèleront à inciter les directeurs des établissements universitaires du pays à créer des associations sportives pour le développement et la promotion du sport universitaire en focalisant sur la formation de base. De son côté, le directeur de l'Institut de l'éducation physique et du sport universitaire à l'université de Bouira a rappelé que le sport universitaire est sur la bonne voie et que cette rencontre est une occasion pour promouvoir le sport universitaire, au mieux de l'intérêt de l'étudiant afin de lui assurer toutes les conditions favorables à la pratique du sport à l'intérieur et à l'extérieur des résidences universitaires.

## JP-2024

# Sonatrach récompense les athlètes médaillés lors des Jeux Paralympiques-2024

Les neuf champions paralympiques algériens, auteurs des onze médailles (6 or et 5 bronze), remportées lors des derniers Jeux paralympiques de Paris (28 août-8 sept 2024), ont été honorés, jeudi à Alger, par le groupe Sonatrach, lors d'une cérémonie présidée par son PDG, Rachid Hachichi.



Les six médailles d'or ont été remportées par Athmani Skander Djamil (100m et 400m/T13), Safia Djelal (poids/F57), Nassima Saifi (disque/F57), Abdelkader Bouamer en judo (-60kg/J1), Brahim Guendouz (para-canoë au 200m (KL3), alors que les cinq de bronze ont été gagnées par, respectivement, Ishak Ouldkouider (en judo (-60kg/J2), Nassima Saifi (poids/F57), Hocine Bettir (para-powerlifting), Lynda Hamri (Longueur/T12) et Ahmed Mehdeub (Club/F32).

Les neuf athlètes ont reçu des récompenses financières lors de la cérémonie de distinction qui s'est déroulée au siège de Sonatrach, en présence des cadres du Groupe, du président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Sid Ahmed Elasri et des entraîneurs des athlètes primés.

Dans son allocution, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi a relevé le mérite des athlètes auteurs de belles performances. "Vos réalisations remarquables sont une source de fierté et d'honneur pour nous tous au-

tant qu'algériens et incarnent le sens de votre volonté et de votre détermination. C'est pourquoi, nous avons pensé vous honorer en reconnaissance aux moments émuants que nous avons vécus grâce à vous", a-t-il indiqué.

Et d'ajouter: "Vous avez prouvé au monde entier que la persévérance et le travail acharné peuvent créer des miracles malgré les difficultés (...). Cet hommage est une simple expression de notre reconnaissance pour vos sacrifices et vos efforts. Vous avez été un modèle pour les futurs talents. Votre réussite est votre succès est le résultat d'un travail acharné, de la détermination et du soutien de tous ceux qui ont cru en vous".

De son côté, le président de la Fédération, Sid Ahmed Elasri a salué cette initiative initiée par le groupe Sonatrach en l'honneur des athlètes médaillés aux Jeux paralympiques-2024 qui ont fait beaucoup de sacrifice pour atteindre ces distinctions historiques et donner de la joie à tout un

peuple. "Ce geste de Sonatrach nous honore autant que Fédération, et il intervient aussi après les distinctions de l'Etat à sa tête le président de la République qui n'a pas lésiné sur les moyens pour permettre à nos athlètes de s'affirmer, sans oublier les engagements de Sonatrach dans la promotion du sport national dans toutes les disciplines. Je profite de l'occasion pour lancer une initiative de pensée inclusive afin de contribuer au développement du handisport et donner une chance aux nouveaux athlètes. Je souhaite un accompagnement de la Fédération, des athlètes et des entraîneurs, car je pense que faire confiance aux athlètes handicapés n'est pas un mauvais pari", a-t-il souligné.

Pour sa part, le sprinter et double médaillé d'or au rendez-vous de Paris, Athmani Skander Djamil (par-athlétisme) a apprécié l'initiative de Sonatrach, déclarant: "Cet honneur nous donne confiance et nous rassure sur le soutien des institutions algériennes au sport

en général et au handisport en particulier. J'espère que cela continuera ainsi et je suis très reconnaissant à Sonatrach pour ce geste".

Engagée avec 26 athlètes (18 hommes et 8 dames), l'Algérie avait clôturé sa participation aux 17es Jeux paralympiques de Paris-2024, avec une moisson de 11 breloques (6 en or et cinq en bronze), terminant en tête au niveau arabe et africain et à une honorable 25e place mondiale sur 186 pays engagés. "Je suis comblé par cette performance et ce nombre de médailles. Remporter autant de consécutions, surtout en vermeil n'était pas une chose facile. Cela dénote du travail très intense que les différents entraîneurs ont effectué, mais aussi des sacrifices qu'ils ont consentis avec leurs athlètes pour arriver à ce niveau", a relevé le président de la fédération algérienne handisport (FAH). Avec cette performance, l'Algérie égale en médailles d'or celle enregistrée lors des Jeux paralympiques d'Athènes en 2004.

## CYCLISME - GRAND PRIX CHANTAL BIYA (2E ÉTAPE) L'Algérien Hamza Yacine au pied du podium

Le cycliste algérien Hamza Yacine s'est contenté de la quatrième place lors de la deuxième étape de l'édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya, disputée mercredi, sur une distance de 164,9 kilomètres entre Yaoundé et Ebolowa (Cameroun), et ayant vu le Belge Wesley Van Dyck s'emparer du maillot jaune.

Cette étape a été remportée par le Belge Roger Wouters, de l'équipe Flandres Region Team, ayant bouclé la distance en 3h43'50", devant ses compatriotes Wesley Van Dyck et Neylan Wannes, entrés respectivement en deuxième et en troisième positions.

Les cinq autres coureurs algériens engagés dans cette course ont occupé eux aussi de bons classements, à commencer par Hamza Amari, entré en 5e position, devant Azzedine Lagab (7e), Islam Man-

souri (10e) et Oussama Abdallah Mimouni (28e), au moment où Ayoub Sahiri s'est contenté de la 40e place. Hamza Yacine, qui avait remporté l'édition 2023 de ce Grand Prix Chantal Biya avait frappé fort lors de la première étape, disputée mardi, sur une distance de 100 kilomètres entre Nkoteng et Minta, en raflant la première place, avec un chrono de 2h14'45".

Il avait devancé le Belge Wesley Van Dyck (2e) et le Français Clément Guillaume, de l'équipe Team France Défense, entré en troisième position.

La troisième étape Ebolowa-Mengong-Sangmelima, longue de 105 kilomètres, se déroulera le jeudi 3 octobre, entre les départements de la Mvila et du Dja-et-Logo. La quatrième étape Sangmelima - Mkpwan -

Mvomeka'a-Meyomessala sera longue de 145 kilomètres, et elle se déroulera le vendredi 4 octobre dans le département du Dja-et-Lobo, alors que la cinquième et dernière étape Sangmelima-Yaoundé sera longue de 155 kilomètres et se déroulera le samedi 5 octobre, entre les départements du Dja-et-Lobo, du Nyong-et-S'o'o et du Mfoundi. Cette édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya est d'une distance totale de 655 kilomètres et elle enregistre la participation de plusieurs sélections nationales et équipes continentales. La sélection algérienne est conduite au Cameroun par l'entraîneur Kahlil Tamarant, alors que le Français Philippe Lambert a été désigné comme président du jury des commissaires de course pour cette édition.

## QUALIFS-CAN-2025 (GR:E-3<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> JOURNÉES) ALGÉRIE

### Petkovic dévoile une liste de 26 joueurs pour la double confrontation face au Togo

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Vladimir Petkovic, a dévoilé jeudi une liste de 26 joueurs, en vue de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.



Cette liste est marquée par la convocation, pour la première fois, du défenseur de l'USM Alger, Saadi Radouani, d'Ibrahim Maza (Hertha Berlin/Alle-

magne) et du gardien de but du CS Constantine, Zakaria Bouhalfaya, ainsi que les retours du gardien de but de l'USM Alger, Oussama Benbot, du défenseur latéral Ahmed Touba (KV Mechelen/Belgique) et de l'attaquant de l'OGC Nice/France, Badredine Bouanani.

Le coach national a dévoilé la liste en début de la conférence de presse qui se déroule en ce moment à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki.

Les "Verts" recevront d'abord le Togo, le jeudi 10 octobre au stade 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), avant de se rendre à Lomé pour défier les "Eperviers", le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne).

Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputées en septembre dernier, l'Algérie s'est imposée face à la Guinée-équatoriale à Oran (2-0), avant d'aller dominer le Libéria à Monrovia (3-0).

L'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Liberia (3-0) à Monrovia. Le Togo occupe la deuxième place (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

#### Liste des joueurs convoqués :

**Gardiens:** Alexis Guendouz (Persepolis FC/Iran), Oussama Benbot (USM Alger), Zakaria Bouhalfaya (CS Constantine).

**Défenseurs:** Radouani Saadi (USM Alger), Ryan Ait Nouri (Wolverhampton/ Angleterre), Ahmed Touba (KV Mechelen/Belgique), Jaouen Hadjam (Young-Boys/Suisse), Mohamed Amine Madani (JS Kabylie), Aïssa Mandi (LOSC Lille/France), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund /Allemagne), Mohamed Farsi (Columbus Crew/Canada).

**Milieux :** Hichem Boudaoui (OGC Nice/France), Ramiz Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas), Adem Zorgane (Charleroi SC/Belgique), Ahmed Kendouci (Cleopatra FC/Egypte).

**Attaquants:** Ibrahim Maza (Hertha Berlin/Allemagne), Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Houssein Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Saïd Benrahma (O.Lyon/France), Badredine Bouanani (OGC Nice/France), Riyad Mahrez (Al-Ahli FC/Arabie Saoudite), Yacine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC / Qatar), Amine Gouiri (Stade Rennais /France), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas).

### Petkovic : "Confirmer les progrès réalisés en septembre"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Vladimir Petkovic, a déclaré jeudi, que l'objectif du prochain stage des Verts était de confirmer "les progrès réalisés en septembre", à quelques jours de la double confrontation face au Togo, le 10 et 14 octobre, comptant pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

"Les deux matchs à venir sont très importants. Nous avons fait de belles choses en septembre, nous avons trouvé des réponses. Mais il faut montrer pour ce stage que nous avons progressé encore depuis septembre", a indiqué le coach national lors d'une conférence de presse tenue à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Les Verts recevront d'abord

le Togo, le jeudi 10 octobre au stade 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), avant de se rendre à Lomé pour défier les "Eperviers", le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne). Lors des deux premières journées de ces qualifications, disputées en septembre, l'Algérie s'est imposée à domicile face à la Guinée-équatoriale (2-0), avant d'aller surclasser le Libéria à Monrovia (3-0). En vue de ces deux matchs, le coach national a fait appel à 26 joueurs, dont trois nouveaux : l'attaquant Ibrahim Maza (Herta Berlin/ Allemagne), le défenseur Saadi Radouani (USM Alger), et le gardien de but Zakaria Bouhalfaya (CS Constantine).

"On a amélioré des choses lors du dernier stage. Nous

avons une base solide de joueurs. La sélection est ouverte à tous, nous voulons connaître le plus de joueurs possibles. Le plus important c'est la technique, la tactique, le sacrifice, et l'esprit d'équipe", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "Avec mon staff, nous observons beaucoup de détails que d'autres ne verront pas. Nous évaluons les joueurs sur la capacité de nous faire gagner des matchs. Avec les nouveaux joueurs qui arrivent, on aura déjà 39 joueurs qui ont eu la possibilité de vivre cette évaluation".

#### Je regrette l'absence d'Atal

Petkovic a regretté par ailleurs, la blessure contractée par le latéral droit d'Al-Sadd SC (Qatar) Youcef Atal lors de la dernière sortie de son équipe en

Ligue des champions d'Asie. "Je regrette son absence, mais les blessures font partie du jeu. J'ai donné la possibilité à un autre joueur pour pallier cette défection, c'est le cas de Redouani".

Petkovic a tenu à expliquer l'absence des deux gardiens de but, Anthony Mandrea (SM Caen/ France) et Alexandre Oukidja (FC Metz/ France).

"Nous avons discuté avec Anthony, il ne sera pas avec nous pour des raisons familiales. Concernant Oukidja, il n'est qu'à 60% de ses moyens, je préfère prendre les joueurs quand ils sont à 100%", a-t-il dit. Auteur d'un excellent début de saison avec Hertha Berlin (Div.2 allemande), Ibrahim Maza (18 ans) aura l'occasion de signer ses grands débuts avec les Verts.

"J'ai voulu donner l'occasion

à de nouveaux joueurs à l'image de Maza, il a démontré son attachement à l'Algérie en changeant sa nationalité sportive, c'est un très bon joueur, il a beaucoup d'avenir", a-t-il estimé.

Enfin, le coach national ne compte pas fermer la porte à un retour du milieu offensif Youcef Belaïli, transféré durant l'intersaison à l'ES Tunis en provenance du MC Alger.

"J'ai décidé de lui donner un peu de temps, il a fait de belles choses avec son club en ce début de saison, il est toujours dans le radar de la sélection", a-t-il conclu. L'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Togo (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

### Petkovic : "Le Togo est une équipe courageuse"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football le Bosnien Vladimir Petkovic, s'est montré jeudi méfiant à quelques jours de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, qualifiant son prochain adversaire d'équipe "courageuse".

"Le Togo a la valeur pour jouer la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> place du groupe. Ils ont réalisé une petite surprise en faisant match nul en Guinée-équatoriale (2-2), c'est une équipe courageuse qui a des qualités mais aussi des faiblesses. Nous n'avons pas le temps de contrôler tout sur l'adversaire, je préfère me baser sur les qualités de mon équipe", a indiqué le coach national lors d'une conférence de presse tenue à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Les Verts recevront d'abord le Togo, le jeudi 10 octobre au stade 19-mai 1956

d'Annaba (20h00), avant de se rendre à Lomé pour défier les "Eperviers", le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne).

Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputées en septembre dernier, l'Algérie s'est imposée face à la Guinée-équatoriale à Oran (2-0), avant d'aller dominer le Libéria à Monrovia (3-0), alors que le Togo a aligné deux nuls : en déplacement face à la Guinée-équatoriale (2-2) et à la maison face au Libéria (1-1).

En vue de ces deux matchs, le coach national a fait appel à 26 joueurs, dont trois nouveaux joueurs : l'attaquant Ibrahim Maza (Herta Berlin/ Allemagne), le défenseur Saadi Radouani (USM Alger), et le gardien de but Zakaria Bouhalfaya (CS Constantine).

"Nous savons que c'est une équipe qui change beaucoup la situation défensive et offensive, avec sur le banc un nouveau

coach qui est arrivé en septembre dernier, il n'a fait que deux matchs, il a changé un peu pendant ces deux premières rencontres, il peut y avoir des changements contre nous aussi. Le plus important est qu'il va falloir être plus actifs", a-t-il ajouté.

Interrogé sur une éventuelle qualification pour la CAN-2025, à l'issue de ces deux matchs face aux "Eperviers" du Togo, Petkovic a relevé l'importance de terminer les qualifications en force.

"Même si on se qualifie à l'issue des deux matchs, nous n'utiliserons pas les deux derniers matchs (prévus en novembre prochain, NDLR) pour faire des tests et faire tourner. Ce sont des matchs importants même s'ils n'ont aucun enjeu, nous devons nous préparer et ne pas perdre de temps".

Enfin, le coach national a dévoilé le programme de la sélection à l'occasion du stage qui débutera lundi prochain au

Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

"On va rester deux jours à Sidi Moussa lundi et mardi, avant de rallier mercredi Annaba pour effectuer le dernier entraînement. On va rester à Annaba pour les soins et entraînements. Le samedi 12 octobre, nous allons effectuer une séance d'entraînement à Annaba le matin, et s'envoler Lomé dans l'après-midi", a-t-il conclu.

L'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Liberia (3-0) à Monrovia. Le Togo occupe la deuxième place (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

L I G U E 1 M O B I L I S

**Débuts prometteurs pour le promu l'ES Mostaganem**

L'ES Mostaganem a réussi de bons débuts en championnat de Ligue 1 de football que cette équipe retrouve cette saison après 25 ans d'absence, en parvenant à obtenir quatre points en deux matchs.

L'Espérance a réussi à accrocher le CS Constantine (0-0), mercredi en déplacement, dans le cadre de la mise à jour de la première journée du championnat, et ce, quelques jours après avoir battu le MC Oran (2-1) à domicile.

Deux résultats que le manager général de la formation de l'Ouest du pays, Rachid Amrane, a mis en valeur, félicitant au passage les joueurs et les membres du staff technique pour les efforts qu'ils sont en train de consentir.

"Après avoir réussi à renverser la vapeur lors du premier match contre le MCO, même si nous étions privés, ce jour là, de notre public, notre équipe a réussi un nul au goût de victoire contre le CSC, un adversaire donné parmi les favoris dans la course au titre de champion et qui vient de valider, d'une belle manière, son billet pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine de football", a déclaré à l'APS l'ancien attaquant du MC Oran et de quelques clubs de l'élite.

"Notre équipe a évolué en infériorité numérique dans la majorité du temps du match, après l'expulsion de l'un de nos joueurs. Malgré cela, elle a réussi à résister aux assauts de l'adversaire, tout en opérant des contres qui ont failli porter leurs fruits", s'est-il encore réjoui.

Le manager général des "Hawata" s'est dit, en outre, "optimiste" quant aux capacités de l'effectif en place, conduit par l'entraîneur Cherif Hadjar, à "poursuivre sur cette lancée", rappelant que l'objectif principal tracé est "d'assurer un maintien tranquille parmi l'élite, vu que le club n'a plus évolué dans le premier palier depuis un quart de siècle", a-t-il précisé.

Après son accession en Ligue 1, à l'issue de la saison passée, l'ESM a connu beaucoup de changements aussi bien au niveau de son effectif que du staff technique, avec l'arrivée de pas moins de 18 joueurs et le recrutement d'un nouvel entraîneur qui a été accompagné par des assistants de son choix.

Les Vert et Blanc, qui partagent la première place au classement avec quatre autres formations, sont appelés, dimanche prochain, à enchaîner un deuxième match dans l'Est du pays en rendant visite à l'ESM Khenchela, pour le compte de la 3e journée. La direction du club a décidé de prolonger le séjour de son équipe à Constantine au lieu de revenir à Mostaganem pour éviter aux joueurs de faire de longs déplacements en l'espace de quelques jours, a souligné leur manager général.

**MISE À JOUR - 1<sup>RE</sup> JOURNÉE  
L'ESM et l'USMA se hissent en tête,  
le CRB bute contre l'USMK**

L'USM Alger, vainqueur à domicile face à l'US Biskra (2-1), et l'ES Mostaganem, auteur d'un nul en déplacement face au CS Constantine (0-0), ont rejoint la tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la mise à jour de la 1re journée, disputée mardi et mercredi.



Le nouveau promu l'ES Mostaganem est allé tenir en échec le CS Constantine (0-0), au stade de Mila (le CSC est sur le coup d'une suspension de terrain, NDLR), confirmant ainsi son succès décroché à la maison dans le derby face au MC Oran (2-1). L'ESM a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Ezzemani à la 52e minute. De son côté, le CSC concède son premier faux-pas à domicile, quelques jours après avoir entamé la saison par un nul ramené de Chlef face à l'ASO (0-0). Au stade Nelson-Mandela de Baraki, l'USM Alger, qui restait sur un nul ramené de Magra (0-0), a dû attendre les vingt dernières minutes de la partie pour faire la différence, grâce d'abord à un penalty transformé par Belkacemi (72e), avant que le Nigérian Wale Musa Alli ne fasse le break (80e). L'USB a réduit le score grâce à Talah (86e).

L'USMA a terminé la partie à dix, après l'expulsion du défenseur congolais Mundeko dans le temps additionnel (90e+6).

Le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, ne gagne plus. Quelques jours après avoir été accroché à la maison par l'ES Sétif (0-0), le

club algérois s'est contenté d'un second nul, cette fois-ci sur le terrain de l'USM Khenchela (0-0).

L'attaque du Chabab s'est montrée impuissante face à l'excellent portier Oussama Litim, arrivé durant l'intersaison en provenance du MC Alger, et qui a été auteur de plusieurs arrêts décisifs.

L'USMK, dirigée sur le banc par le Tunisien Hatem El-Missauoui, aurait pu prétendre à un meilleur résultat, mais l'attaque a pêché par un manque de concentration et de lucidité devant les buts. En ouverture de cette mise à jour, le MC Alger a réalisé une belle opération en allant s'imposer mardi face à la JS Kabylie 2-1, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Le "Doyen" a marqué ses deux buts grâce à Tabti (9e) et Halaïmia (68e), alors que l'unique réalisation des "Canaris" a été l'œuvre du défenseur central Madani (42e), ce dernier a été expulsé en seconde période (78e). Un succès qui a permis au Mouloudia de se racheter après le match nul concédé à domicile face au Paradou AC (1-1), alors que la JSK a échoué à confirmer son succès dans le derby de la Kabylie face au nouveau promu l'Olym-

pique Akbou (2-1). La 3e journée du championnat débutera vendredi avec trois matchs au menu : Olym-

pique Akbou-JS Saoura (18h00), ES Sétif - NC Magra (18h00), et MC Oran - ASO Chlef (20h30).

**Résultats complets et classement**

Résultats complets des matchs de la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputés mardi et mercredi :

<b>Mardi, 1er octobre :</b>	
JS Kabylie-MC Alger	1-2
<b>Mercredi, 2 octobre 2024 :</b>	
CS Constantine - ES Mostaganem	0-0
USM Khenchela - CR Belouizdad	0-0
USM Alger - US Biskra	2-1
<b>Matchs de la 1re journée déjà joués :</b>	
ES Sétif - MC El Bayadh	1-0
Olympique Akbou - NC Magra	1-0
Paradou AC - ASO Chlef	2-0
MC Oran - JS Saoura	2-0

<b>Classement :</b>	<b>Pts</b>	<b>J</b>
1). Paradou AC	4	2
-). MC Alger	4	2
-). USM Alger	4	2
-). ES Sétif	4	2
-). ES Mostaganem	4	2
6). US Biskra	3	2
-). Olympique Akbou	3	2
-). MC Oran	3	2
-). JS Kabylie	3	2
10). USM Khenchela	2	2
-). CR Belouizdad	2	2
-). CS Constantine	2	2
13). ASO Chlef	1	2
-). NC Magra	1	2
-). JS Saoura	1	2
16). MC El Bayadh	0	2.

**JS KABYLIE**

**Deux matchs de suspension fermes pour le défenseur Madadni (LFP)**

Le défenseur international de la JS Kabylie, Mohamed Amine Madani, exclu lors du match de la mise à jour de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, perdu à domicile, face au MC Alger (1-2), a écopé de deux matchs de suspension, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, les joueurs Zatu Kevin Mundeko (USM Alger) et Mohammed Amine Ezzemani (ES Mostaganem), "exclus pour

le cumul de deux cartons jaunes" ont écopé d'un match de suspension.

C'était également pendant des matchs de mise à jour de la première journée. Les Rouge et Noir l'avaient difficilement emporté contre l'US Biskra (2-1), et c'est sur le même score que s'était imposée l'ESM contre le MC Oran, dans le derby de l'Ouest.

La Commission de discipline de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa der-

nière session jeudi, notamment pour contestation de décision, à commencer par l'attaquant vedette du MCA, Andy Delort, qui s'est vu infliger une amende de 100.000 DA.

Idem pour le fer de lance du CR Belouizdad, Islam Slimani, le défenseur de l'USMA Saâdi Redouani et l'entraîneur adjoint de l'ESM, Aouamri Abdelghani, qui s'est vu infliger lui aussi une amende de 100.000 DA, pour contestation de décision.



## LE HAVRE ANDRÉ AYEW EST DE RETOUR !

Sans club depuis son départ du Havre cet été, André Ayew (34 ans) a finalement choisi de remplir avec la formation normande. A la surprise générale, le HAC a officialisé ce vendredi la signature du milieu offensif ghanéen jusqu'à la fin de la saison. Le retour de l'ancien Marseillais, auteur de 6 buts en 20 matchs sous le maillot havrais la saison dernière, est une bonne nouvelle pour l'équipe entraînée par Didier Digard, seulement 14e de Ligue 1 à deux points de la zone rouge.

## JUVENTUS SUSPENSION RÉDUITE POUR POGBA !

Enfin une bonne nouvelle pour Paul Pogba (31 ans) ! Selon le Daily Mail, le milieu de terrain français a vu sa suspension de 4 ans pour dopage réduite à seulement 18 mois par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS). Le champion du monde 2018, sous contrat jusqu'en juin 2026 avec la Juventus Turin, pourra donc commencer à s'entraîner avec son club dès janvier prochain et jouer en compétition officielle à partir du mois de mars. Pour rappel, Pogba a été testé positif à la testostérone le 20 août 2023 après un match de Serie A contre l'Udinese (3-0). Le joueur, qui avait consommé un complément alimentaire acheté aux Etats-Unis sur les conseils d'un médecin sans lien avec son club, a toujours assuré qu'il n'avait pas volontairement voulu se dopper.

## MAN UTD TEN HAG SE TROUVE DES EXCUSES

13e de Premier League, 21e de Ligue Europa, autant dire que Manchester United est reparti sur les bases d'une saison moyenne. Forcément menacé après un départ si médiocre, l'entraîneur manchesterien Erik ten Hag reste toujours peu alarmiste au sujet de son avenir.

"Je ne pense même pas à de telles questions car ce n'est pas un sujet. Nous sommes là-dedans ensemble. Les propriétaires, la direction, l'équipe, le staff. (...) Nous avons racheté de nouveaux jeunes joueurs, et nous devons les intégrer. Cela prend du temps. Même si je sais que dans le football de haut niveau, on n'a généralement pas le temps", a commenté le Néerlandais ce vendredi en conférence de presse.

Un mauvais résultat sur la pelouse d'Aston Villa, dimanche (15h) en championnat, pourrait le rapprocher de la sortie.

## DORTMUND LIVERPOOL S'INTÉRESSE À ADEYEMI

Auteur d'un début de saison intéressant, Karim Adeyemi (22 ans, 8 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) fait des émules sur le marché des transferts. Selon Bild, Liverpool réfléchit à passer à l'action pour l'attaquant du Borussia Dortmund à l'occasion du prochain mercato hivernal. Recruté pour 30 millions d'euros à Salzbourg en 2022, le Munichois est estimé à 50 millions d'euros alors que son contrat court jusqu'en juin 2027.

## REAL MADRID RÜDIGER : "YAMAL FAIT PEUR"

On peut jouer pour le Real Madrid et dire du bien d'un joueur du FC Barcelone. Pour l'émission The Inside Scoop, le défenseur central madrilène Antonio Rüdiger (31 ans, 8 matchs en Liga cette saison) s'est montré très élogieux envers le prodige barcelonais Lamine Yamal (17 ans, 8 matchs et 4 buts en Liga cette saison), excellent avec le Barça sur ce début de saison après avoir brillé lors de l'Euro 2024 remporté avec l'Espagne. "J'espère qu'il restera en bonne santé, car nous ne souhaitons jamais de mal à personne. Il a un grand avenir. À seulement 17 ans, il fait peur. Il faut lui donner du crédit pour ce qu'il a montré lors de l'Euro. Oubliez les rivalités et les choses de ce genre", a lancé l'international allemand, éliminé par la Roja de Yamal en quart de finale du dernier Euro (1-2 ap).

## BARCELONE SZCZESNY N'A AUCUNE GARANTIE

Pourtant parti à la retraite après la résiliation de son contrat à la Juventus Turin en août dernier, le gardien Wojciech Szczęsny (34 ans) a décidé de rejoindre le FC Barcelone jusqu'au terme de la saison. Le Polonais a affirmé n'avoir aucune garantie sur son temps de jeu au sein du club catalan.

"Je n'ai aucune garantie quant à la place de numéro 1 au Barça. Dans le football, il n'y a aucune garantie, a expliqué le néo-portier barcelonais face à la presse. Je suis ici pour concourir. Si le coach préfère utiliser Inaki Peña cette saison, je ne serai pas triste. Le club m'a demandé de l'aider et je le ferai."

Avec la grave blessure au genou de Marc-André ter Stegen, forfait pour le reste de la saison, il semble tout de même évident que le Barça se reposera sur l'expérience de Szczęsny.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général  
Benzine Lamine

Gérant  
Fayçal Laouer  
Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - ITALIE

### Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçu par le ministre italien de la Défense (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été reçu, jeudi au troisième et dernier jour de sa visite officielle en Italie, par le ministre italien de la Défense, M. Guido Crosetto, indique le ministère de la Défense dans un communiqué.

"Dans le cadre de sa visite officielle en Italie, sur invitation de l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a été reçu ce jeudi 3 octobre 2024, par le ministre italien de la Défense, Monsieur Guido Crosetto, en présence de l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense", précise la même source.

Lors de cette rencontre, les deux parties "se sont félicitées du niveau d'excellence de la coopération militaire bilatérale entre les deux pays amis, qui reflète l'entente et la grande confiance qui distinguent les relations algéro-italiennes à plus d'un titre".

Les deux parties ont également passé en revue "le développement de la situation et les mutations géopolitiques prévalant dans les zones d'intérêt commun".

Le Général d'Armée a fait part à son hôte de "ses vifs remerciements pour l'accueil et les marques d'hospitalité qu'il a reçues, avant de lui transmettre les salutations du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier aux efforts visant à



élever les relations algéro-italiennes, dans tous les secteurs, aux plus hauts niveaux, particulièrement dans les domaines liés à la coopération militaire bilatérale".

Le Général d'Armée a également passé en revue "les domaines de la coopération bilatérale, laquelle connaît une dynamique positive et enregistre des résultats tangibles, à la faveur de la ferme volonté des dirigeants des deux pays de l'élever au niveau d'un partenariat stratégique global".

De son côté, le ministre italien de la Défense a exprimé "sa grande satisfaction de recevoir la délégation militaire algérienne et sa confiance en la capacité des deux pays amis à bâtir un partenariat solide et

mutuellement bénéfique, notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense".

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

Par la suite, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a effectué une visite à l'entreprise italienne Leonardo SPA, "une des entreprises leader en Europe dans l'industrie de défense et les technologies de pointe, qui propose une gamme variée de solutions militaires, notamment dans les domaines de l'aéronautique, l'aérospatial et les systèmes de défense terrestres et navals", note la même source.

Le Général d'Armée a reçu "d'amples explications sur les technologies et systèmes de défense modernes qu'offre

l'entreprise italienne dont les responsables ont fait part de leur intérêt à consolider leur partenariat avec l'Algérie dans les différents volets des industries militaires".

Le Général d'Armée s'est rendu également au siège de l'entreprise Fincantieri, "spécialisée dans l'industrie militaire navale", où il a suivi "une présentation retraçant l'histoire du partenariat naval entre l'Algérie et l'Italie, avant de s'enquérir des capacités de production de cette entreprise dans le domaine de la construction des navires de guerre et des équipements militaires navals, ainsi que des techniques modernes qu'elle propose".

A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur souhait de "consolider la coopération bilatérale".

Le Président-directeur général de l'entreprise, M. Biagio Mazzotta a affirmé, à cet effet, que l'Algérie constitue "un partenaire fiable et sérieux sur les plans régional et international".

A l'issue, les deux parties ont discuté "des moyens permettant un transfert de technologie outre l'intensification d'échange d'expertise entre les ingénieurs militaires et les techniciens des deux pays", conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - ONU

### Boughali préside une réunion préparatoire pour participer aux travaux de la 4<sup>e</sup> commission de l'ONU

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée à l'examen des derniers préparatifs relatifs à la participation d'une délégation de l'Assemblée aux travaux de la 4<sup>e</sup> réunion annuelle de la commission permanente de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, prévus du 7 au 14 octobre courant au siège de l'ONU à New York, a indiqué vendredi un communiqué de la Chambre basse.

A l'entame de la réunion, M. Boughali a salué la résolution adoptée par la commission lors de sa précédente réunion annuelle qui "réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux principes et résolutions des Nations Unies", mettant en avant "la constance des positions de l'ONU, de ses organes et de ses instances concernant la question du Sahara Occidental en tant que question de décolonisation".

M. Boughali s'est dit "satisfait de la forte présence de cette Commission lors des délibérations générales de l'Assemblée générale de l'ONU, où plusieurs chefs d'Etat et de Gouvernement expriment le soutien absolu de leurs pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, et à décoloniser la dernière colonie en Afrique".

A cette occasion, le président de l'APN a rappelé "le tournant décisif que traverse la question sahraouie et la lutte légitime du peuple sahraoui pour recouvrer sa liberté et son indépendance, sans chantage ni restrictions aucune", se disant "convaincu que toutes les tentatives de l'occupant marocain visant à influencer la communauté internationale et à priver ce peuple de son droit historique à l'autodétermination, par l'achat de consciences, les mensonges et les désinformation, seront vouées à l'échec".

## RÉUNION DES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR DU G7 EN ITALIE Début des travaux avec la participation de l'Algérie

Les travaux de la réunion des ministres de l'Intérieur du Groupe des sept (G7), regroupant les 7 principales puissances industrielles mondiales, ont débuté, jeudi à Mirabella Eclano (Italie), avec la participation de l'Algérie, représentée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad. Cette réunion, qui se

déroulera deux jours durant, sera consacrée à l'examen de plusieurs questions relatives à la sécurité, à la migration clandestine et à la lutte contre la cybercriminalité. L'Italie assure cette année la présidence tournante du G7, qui compte également les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France, le Japon, l'Allemagne et le Canada.

### Merad rencontre son homologue libyen

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a rencontré, vendredi en Italie, son homologue libyen, Imed Mustapha Trabelsi.

Lors de cette rencontre organisée en marge de la réunion des ministres de

l'Intérieur du G7, tenue à Mirabella Eclano en Italie, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les perspectives de coopération et d'échange d'expertise entre les deux pays, notamment dans le secteur de l'Intérieur. Ils ont également

évoqué les différentes questions d'intérêt commun, notamment en matière de sécurité, ainsi que les voies et moyens de renforcer les perspectives de coopération et d'échange d'expertise entre les secteurs de l'intérieur des deux pays.

## ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

### Une délégation du CNASPS bientôt au siège des Nations unies pour plaider la cause sahraouie

Une délégation du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) se rendra samedi prochain à New York dans le cadre des travaux de la 79<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies pour plaider en faveur de l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, annonce jeudi un communiqué du Comité.

Une délégation du CNASPS "doit se rendre le 5 octobre 2024 à New York, dans le cadre de la 79<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies, pour pétitionner

devant les membres de la 4<sup>e</sup> Commission (Commission de décolonisation) au sujet du conflit du Sahara occidental", indique le communiqué qui précise que "les délégués algériens plaideront pour l'organisation (...) du referendum d'autodétermination au bénéfice du peuple sahraoui, tel que le recommande et le reconnaît le Droit international".

"Les délégués algériens dénonceront l'entreprise colonialiste du régime marocain au Sahara occidental, ses violations caractérisées et répétées des droits de

l'Homme contre les civils sahraouis pacifiques, la spoliation cynique et scandaleuse des ressources naturelles sahraouites, la situation dégradée des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines", précise le communiqué. Les représentants du Comité dénonceront également "les entraves multiples du Royaume du Maroc (...) au processus politique mené par l'ONU dans le conflit du Sahara occidental, pour la recherche d'une solution juste et définitive à ce conflit". Par ailleurs, "la délé-

gation du CNASPS dénoncera également la violation du cessez-le-feu par les troupes marocaines d'occupation au Sahara occidental, en novembre 2020, la reprise des (hostilités) qui, en conséquence, ont mené à l'instabilité et à l'insécurité dans toute la région", assure le Comité. La délégation du CNASPS sera renforcée par des parlementaires algériens aux côtés desquels elle réaffirmera, à l'Assemblée générale de l'ONU, "la position algérienne contre toute forme d'occupation et de colonialisme".

## ALGÉRIE - AFRIQUE

### Le Conseil de la nation prend part aux réunions de la 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif et de la 46<sup>e</sup> Conférence de l'UPA

Le Conseil de la nation prendra part aux réunions de la 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif et de la 46<sup>e</sup> Conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA), prévues du 5 au 9 octobre, à N'Djamena (Tchad), a indiqué jeudi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

"Chargé par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part au sein d'une délégation commune des deux chambres du Parlement, aux réunions de la 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif et de la 46<sup>e</sup> Conférence de l'UPA, prévues du 5 au 9 octobre 2024, à N'Djamena, capitale de la République du Tchad", précise le communiqué.

Les participants à ces réunions débattront d'un ensemble de questions réglementaires, telles que "les propositions d'amendements des statuts de l'UPA et d'autres politiques pour faire face aux défis de la paix et de la sécurité, notamment à travers la participation et l'auto-nomisation des jeunes dans les pays africains, le développement économique des pays africains, à travers la valorisation des ressources naturelles, la diversification de l'économie, l'industrialisation, ainsi que le rôle de la femme africaine en vue de relever les défis de la paix, de la sécurité et du développement", lit-on dans le communiqué. La délégation du Conseil de la nation est constituée des Messieurs les membres, Abdelmadjid Benkaddache et Abderrahmane Bensebagg ainsi que Mme Mokhtarria Chentouf, selon la même source.